

SCEAUX

bulletin municipal d'information

FÉVRIER 1981

n° 104



Jean-Pierre Cauquil

Pages 4, 5, 6 et 7, le dossier du mois

**SEPT ANS APRÈS LEUR LANCEMENT
LES MINIBUS FONT PEAU NEUVE**

LES SCÉENS

Etat-civil

Période du 1^{er} au 31 janvier 1981

NAISSANCES

Béatrice, Marie, Anne, Pascale BOUAN du CHEF du BOS • Julien, Isaac ARPHI • Fanny LAYANI • Valérie-Anne, Jeanne, Marie-Louise SEZEUR • Sylvain, Marc BERTRAND • Céline, Laurence, Joëlle MOTTOT • Thomas, Richard, Marius TISSOT • Alexandra CASTANON • Nicolas, Sébastien, Christophe BOUERY • Vivien, Marie BAUFUME • Tony, Paul, Olivier LAFOSSE.

MARIAGES

Eric, Grégory PRINGARBE et Anne, Simone, Bernadette, Marie, Françoise ALZUYETA • Jean-François, Gabriel FOURREZ et Patricia FOSSARD • Dominique, Charles, Marie, Alain LOZE et Francine, Marie, Martine BARDEY.

DÉCÈS

Roger, René, Augustin ROUX • Martial GAYOT • Emilia BOVE • Marguerite, Gabrielle DUGUET, veuve THIMONIER • Marguerite, Joséphine MOSNIER, veuve DUFEU • Paul, Emmanuel BOFFARD • Marie, Yvonne POUJOL, épouse RIEY • Yvonne, Marguerite, Clémence PONS, veuve ROZIER • José LEITE DAS NEVES.

Personne décédée en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliée et inhumée au cimetière communal dans un caveau de famille

Rose PILLON, née TROTIER, décédée le 30 décembre 1980 à Milly-la-Forêt (Essonne).

Noces d'or ou de diamant

Les couples qui fêteront cette année leurs noces d'or ou de diamant sont invités à se faire connaître à la Mairie (ou auprès d'un conseiller municipal de leur quartier).

En effet, Monsieur le Maire organise traditionnellement en l'honneur des heureux jubilaires une réception à la Mairie au cours de laquelle leur est remise une médaille gravée à leur nom. Cette cérémonie est généralement relatée dans le Bulletin municipal.

DES NOMS POUR DES RUES

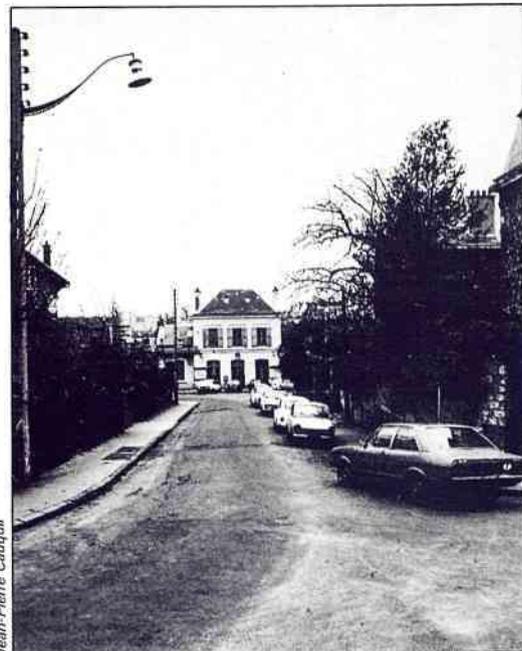
Les rues du souvenir (suite et fin)

Il nous reste à traiter aujourd'hui les trois dernières victimes de la Seconde Guerre mondiale que Sceaux a voulu honorer en donnant leur nom à certaines voies du territoire communal. Ils sont tous les trois morts au combat : deux dans le maquis, un en uniforme.

Je veux vous rappeler le souvenir de **Raymond GACHELIN**. Né en 1922, il avait passé son enfance à Sceaux où ses parents tenaient un petit débit de boisson rue du Four. En plus, son père exerçait la profession de coiffeur, ce qui peut nous paraître un mariage étonnant de nos jours, mais indique seulement que le petit commerce local n'était pas bien riche et que deux commerces valaient mieux qu'un. Raymond GACHELIN tombe sous le coup du S.T.O. et préfère rejoindre les maquis des Côtes-du-Nord où il trouvera la mort le 26 avril 1944. Son nom a été donné à la rue de la Station par délibération du Conseil municipal du 10 décembre 1944.

Le cas du **Lieutenant Jean MASSÉ** est un peu différent : c'est le seul « *soldat en uniforme* » que nous trouvons dans notre liste. Souvent on oublie que la guerre a aussi tué au front ! en 1939-1940 d'abord : il n'est que de lire quelques 7 pages du registre d'Etat civil de juin 1940 pour y découvrir 37 actes de décès de malheureux venus mourir au Lycée Lakanal transformé en hôpital et décédés des suites des blessures reçues lors des combats destinés à défendre Paris (?). Et, ensuite, sur tous les « *terrains d'opération* » qui ont permis la reconquête du territoire.

La famille de Jean MASSÉ s'installe à Sceaux avenue du Président Franklin-Roosevelt (alors avenue du Parc) en 1930. Le Père, savant orientaliste, est professeur et administrateur à l'Ecole des langues orientales. Son fils Jean devait suivre ses traces : il commence des études d'Arabe quand la guerre éclate. Il est mobilisé et suit le peloton d'élève-officier. A l'armistice, il rejoint le Maroc et s'engage dans la Première Armée française à la libération de l'Afrique du Nord. Il participera aux combats de l'île d'Elbe et débarque à la tête de son commando le 15 août 1944 au cap Nègre près de Toulon : une falaise de 110 m à gravir pour mettre hors de combat les batteries allemandes. Brillamment exécuté, l'exploit lui vaudra la croix de guerre avec palmes et la décoration américaine Silver Star, très rarement décernée à des non-Américains. Il fera toute la remontée



La rue Raymond-Gachelin, entre la gare de Sceaux et la rue du Lycée, est une des voies les plus fréquentées de Sceaux, en particulier par les usagers du RER

du Sud-Est et trouvera la mort dans les Vosges le 17 octobre 1944 sur les Hauts de Tonteux. Il a 26 ans.

Son nom a été décerné par délibération du Conseil municipal du 27 décembre 1945 à l'avenue de Paris, une voie circulaire créée sur l'emplacement d'une des boucles du chemin de fer d'Arnoux.

Léon WIRTZLER, enfin, employé à l'imprimerie Charaire reste en zone Sud après l'armistice. Il s'engage dans la Résistance active en 1942 quand les Allemands envahissent tout le territoire et il trouvera la mort le 11 juin 1944 lors des combats très violents qui se sont déroulés autour de Serrières dans le Cantal. Son nom a été donné par le Conseil municipal en sa séance du 9 juillet 1945 à une petite rue, la rue des Abeilles créée lors du lotissement de la propriété traditionnellement appelée « *de Mademoiselle Mars* », quand on percé la voie Alphonse-Cherrier, entre les deux guerres ; la rue des Abeilles est à rapprocher de la rue de la Ruhe (actuellement rue Pierre-Bizos) et de la rue de la Mutualité (actuellement rue Jean-Michaut - cf. BMI n° 102, décembre 1980).

Thérèse PILA
Bibliothécaire municipale

VOTRE AGENCE DE VOYAGE

15, rue Houdan (près de l'église) 92330 SCEAUX
séjours • croisières • spectacles



voyages individuels
et de groupe
Caution A.P.S.
n° de licence A 1367

sommaire

Bal de Sceaux

Le rébus de « L'illustration »

Reproduit dans notre précédent numéro, le rébus publié il y a près de 140 ans dans « L'illustration » pour servir de réclame au Bal de Sceaux a laissé perplexe plus d'un lecteur bien que la solution en ait été donnée.

Rien d'étonnant à cela puisque l'un des éléments du rébus n'est pas « sorti » à l'impression en raison de la finesse de son trait.

Nous publions donc à nouveau ce dessin énigmatique (complet cette fois) avec sa signification en légende.

Rébus.

UNE RÉCLAME.



Tout le monde court, cette année, danser au grand Bal de Sceaux (tout le monde court, sept années dans C, os, grand bal de seaux).

Cours de danses traditionnelles

Deux nouveaux cours de danses traditionnelles - comme au temps du Bal de Sceaux - vont ouvrir début mars :

- l'un au Centre socio-culturel des Blagis, le mercredi à 21 heures ;
- l'autre au petit gymnase, rue des Imbergères, le jeudi à 20 h 30.

LES SCÉENS 2, 3

- État civil
- Noces d'or ou de diamant
- Des noms pour des rues
- Bal de Sceaux

LE DOSSIER DU MOIS 4,5,6,7

- Sept ans après leur lancement, les minibus font peau neuve

ÉDITORIAL 5, 6

- Transports en commun : une orientation prioritaire pour la région

URBANISME-ÉQUIPEMENT 8, 9

- Des travaux dans la ville
- Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat
- Permis de construire
- Arrêté portant création d'une Z.A.D. sur le territoire de Sceaux

6^e CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX 10, 11

ASSOCIATIONS 12 à 15

COMMUNIQUÉS 16, 17

PETITES ANNONCES 18

SERVICES DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS 19

À SCEAUX, DU 1^{er} AU 31 MARS 20

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 104 - Février 1981

22^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

LE DOSSIER DU MOIS



Sept ans après leur lancement les minibus font peau neuve

Les minibus au service des Scéens

Créé à titre expérimental en janvier 1974, le réseau municipal de transports en commun - les minibus - est devenu avec le temps un service public que ses utilisateurs jugent indispensable pour ne pas dire irremplaçable.

Il est vrai qu'ils sont plus de 110 000 par an, les passagers des petits bus bleus qui, en suivant leurs trois circuits en boucle, parcourent au total près de 100 000 km chaque année.

Ces passagers, on le sait, sont avant tout des scolaires et des personnes âgées ; mais la fréquentation par d'autres usagers n'est pas négligeable : personnes ne disposant pas de voiture ou préférant ne pas l'utiliser en ville pour de petits trajets. Pour la plupart d'entre eux, pouvoir compter sur ce service a été et est encore une de ces facilités qui contribuent à « changer la vie ».

A noter que 90 % des usagers utilisent des cartes « 10 voyages » ou des cartes mensuelles (pour ce titre de transport, le nombre moyen de voyages effectués dans le mois est de 85).

Un remplacement nécessaire

Avec chacun 230 000 km environ parcourus sur des circuits particulièrement éprouvants pour la mécanique, nos minibus ont fait la preuve d'une grande robustesse. Ils seraient d'ailleurs tout à fait capables de rouler encore quelque temps mais, à divers signes qui ne trompent pas, on peut être sûr que l'année 1981 aurait été celle des gros ennuis si une décision de remplacement n'avait pas été prise.

L'heure étant donc arrivée de les mettre à la retraite, leur renouvellement est assuré par des véhicules d'un modèle récent, plus esthétiques, plus confortables et bénéficiant de l'expérience acquise sur des réseaux exploités dans diverses régions.

Les nouveaux minibus sont des Peugeot J 9 diesel, carrossés par les Ets Durisotti de Lens ; il s'agit d'un matériel entièrement français, mécanique et carrosserie.



Jean-Pierre Cauquil



Jean-Pierre Cauquil

Les nouveaux minibus : plus esthétiques (ci-dessus, l'un des véhicules pendant un circuit d'essai) et plus confortables grâce à leur facilité d'accès (ci-contre) et à la disposition de leurs sièges (ci-dessous).



Jean-Pierre Cauquil



Librairie-Papeterie VOLTAIRE

CLASSIQUE - MODERNE
SCOLAIRE - ÉDITIONS D'ART
MUSIQUE - PARTITIONS FLÛTE
BUREAU - COMPTABLE - SCOLAIRE...

ouvert le LUNDI de 15 h à 19 h 30
Du MARDI au SAMEDI de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

112, rue Houdan - 92330 SCEAUX
Tél. 661.19.50

ancement, au neuve

L'une de leurs caractéristiques essentielles est la très faible hauteur du plancher, à 44 cm du sol, avec une première marche à 27 cm ; des barres latérales permettent en plus de s'aider des deux mains pour y monter et, grâce à une meilleure disposition, les sièges peuvent être atteints plus facilement. Les personnes âgées ou se déplaçant difficilement devraient apprécier ces avantages.

Après établissement d'un nouveau cahier des charges tenant compte des nombreux enseignements tirés de l'exploitation, un nouvel appel d'offres a été lancé ; la proposition retenue a été celle de l'entreprise SETRA qui va ainsi pouvoir continuer d'assurer le service de qualité qui a été le sien depuis sept ans.

On trouvera :

- en page 6, un rappel des conditions de fonctionnement du réseau, les tarifs en vigueur ainsi que la liste des points de vente des cartes et billets (un dépliant publié prochainement reprendra tous ces renseignements ainsi que les horaires qui continuent de figurer sur les panneaux d'information des points d'arrêt) ;
- en page 7, un plan des circuits qui ont subi deux légères modifications :
 - l'une sur la ligne « Parc » où le boulevard Colbert, entre le carrefour Lakanal et l'avenue Carnot est abandonné au profit de la rue Lakanal, de la rue du lycée et de l'avenue Carnot ;
 - l'autre sur la ligne « Robinson » où la sinuosité « rue de la Chrétienté - rue Léon-Wirtzler » disparaît, l'accès à l'avenue Alphonse-Cherrier se faisant désormais par l'extrémité de l'avenue Paul-Couderc.

Michel DUFOURCQ-LAGELOUSE
Conseiller municipal délégué

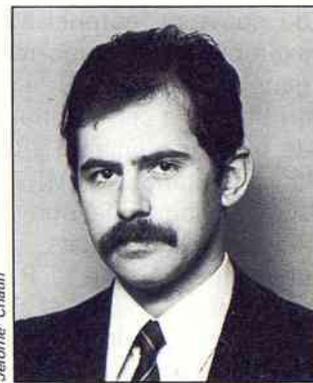


Suite pages 6/7 →

éditorial

Transports en commun : une orientation prioritaire pour la Région

par Philippe LAURENT, Conseiller municipal



« L'impérieuse nécessité d'économiser l'énergie exige plus que jamais que soit respectée la priorité à accorder aux transports en commun ». M. Michel Giraud, président du Conseil régional d'Ile-de-France, marquait ainsi, fin 1980, une des cinq orientations prioritaires définies à l'occasion de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) d'Ile-de-France.

Changements des perspectives démographiques et économiques, contraintes d'économie d'espace, d'énergie et de fonds publics, aspirations de la population à une meilleure qualité de vie : telles sont les données nouvelles qui justifiaient, aux yeux des responsables régionaux, la révision d'un schéma qui, approuvé par le décret du 1^{er} juillet 1976, n'était que la dernière mouture d'un document conçu douze ans plus tôt.

Concernant les transports en commun, il est apparu préférable, comme l'explique M. Paul-Louis Tenaillon, président de la commission de la Circulation et des Transports du Conseil régional, de « répondre de façon plus immédiate aux besoins, à la différence de l'ancien schéma qui évoquait de larges perspectives ». C'est ainsi que les nouvelles propositions prévoient notamment un certain nombre de prolongements de lignes de métro urbain (en particulier, la ligne n° 13 Asnières - Saint-Denis - Châtillon, vers Vélizy), la création de trois rocade d'autobus en site propre (à la hauteur des boulevards des Maréchaux, de la RN 186 et entre les deux), le développement de la politique de dissuasion à l'égard de la voiture particulière en favorisant l'implantation et l'utilisation des parcs de stationnement aux abords des gares. Parallèlement, le nouveau schéma propose l'allègement du réseau routier tout en faisant porter l'effort sur l'amélioration de la voirie existante pour aboutir à des solutions moins coûteuses et plus rapidement réalisables que des infrastructures nouvelles.

Le budget pour 1981 de l'Établissement public régional comporte déjà la traduction pratique de ces nouvelles orientations : ainsi, et cela concerne particulièrement les Scéens, la mise en service du prolongement Châtelet - Gare du Nord de la ligne B (ligne de Sceaux) du RER doit avoir lieu dès octobre 1981. De nouveaux parcs de stationnement seront également achevés au cours de cette année (par exemple, à la gare de Bagneux).

La RATP, quant à elle, poursuit le programme de modernisation dont je vous entretenais dans le numéro de janvier 1980 du BMI. Les travaux de rénovation des gares ont commencé à Sceaux, et doivent débuter en juin prochain à Robinson. En outre, dans le prolongement de l'Année du Patrimoine, la gare « Parc de Sceaux » va recevoir une décoration entièrement consacrée à l'histoire et à la description du domaine de Sceaux et de ses monuments ; cette installation, prise en charge par la RATP, sera réalisée d'après les projets du musée de l'Ile-de-France.

Suite page 6 →



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

Cependant, nombreux sont les usagers qui se plaignent, avec d'ailleurs juste raison, du mauvais fonctionnement de la ligne B. A la demande d'informations de la Municipalité, la RATP a répondu que ces difficultés d'exploitation provenaient essentiellement du retard dans la mise en service du nouveau matériel MI 79, « le train tricolore », dont deux exemplaires transportent très épisodiquement les voyageurs de la ligne B. Le décalage du programme de mise en place de ce matériel s'explique notamment par le dépôt de bilan, en juillet 1980, de l'entreprise-pilote chargée de la construction du MI 79. La reprise des activités de cette société sous une nouvelle forme juridique a nécessité de longues négociations, qui ont provoqué un retard d'environ une année. Selon la RATP, l'équipement de la ligne B en matériel nouveau, et, parallèlement, la réforme du vieux matériel, devrait être achevé au début de 1984. Rappelons que ce nouveau matériel MI 79 permet l'interconnexion avec les lignes SNCF de la banlieue Nord, qui demeure l'objectif essentiel de la RATP.

Enfin, cet été pourrait voir la naissance d'une nouvelle carte orange hebdomadaire, en remplacement de la carte de travail. Il s'agit, pour la RATP, d'attirer une nouvelle clientèle, alors que le trafic a légèrement baissé en 1980, avec un peu plus de 2 milliards de voyages.

Notre ville, dans la limite de ses possibilités, participe à sa manière à cet effort collectif pour développer et améliorer les transports en commun : la rénovation de notre réseau minibus par la mise en service de nouveaux véhicules plus sûrs, plus confortables et plus esthétiques constitue la manifestation la plus tangible de cette volonté de s'associer à une politique bénéfique à l'ensemble de la Région Ile-de-France.

P. LAURENT

LES MINIBUS

Fonctionnement

- Tous les jours, sauf samedis après-midi, dimanches et jours fériés.
- Service réduit au mois d'août.
- Trois lignes en boucle : Robinson, Parc, Blagis.

Tarifs

- Carte d'abonnement mensuel, valable pour un nombre illimité de parcours :
Tarif normal : 38 F – Tarif réduit : 19 F (*).
- Carte 10 voyages :
Tarif normal : 13 F – Tarif réduit : 6,50 F (*).
- Billet un voyage : 2,50 F.
Seul titre de transport en vente dans les minibus.

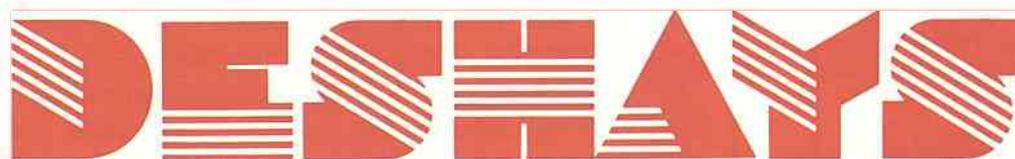
Points de vente des cartes

- Office de Tourisme/Syndicat d'Initiative - Ancienne Mairie, 68 rue Houdan.
- Maison de la Presse 98, rue Houdan
- Toute la Presse 98, rue Docteur-Roux
- Tabac Lorentz 67, av. de Bourg-la-Reine
- Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser.

} Commerçants agréés

(*). Tarif consenti aux mêmes catégories d'usagers et sur présentation des mêmes justifications que sur le réseau RATP.

LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX



LIÈGE
Dessus cuir pleine fleur
doublé peau
du 35 au 41 : 163 F.



KIWI
Dessus cuir pleine fleur
du 28 au 34 : 115 F.
du 35 au 38 : 129 F.
du 39 au 45 : 155 F.



TURBO
Dessus cuir pleine fleur
du 28 au 34 : 135 F.
du 35 au 40 : 155 F.

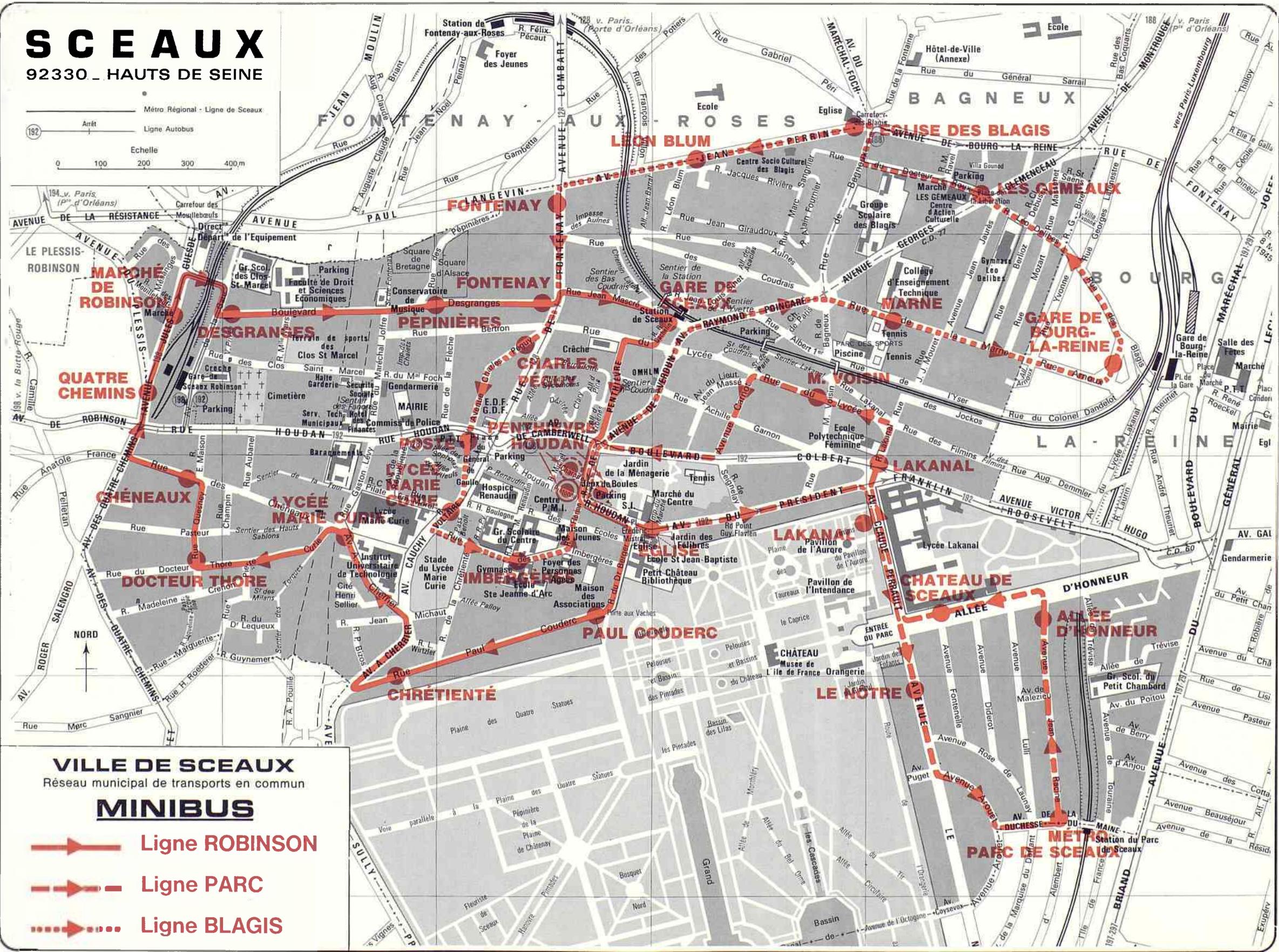
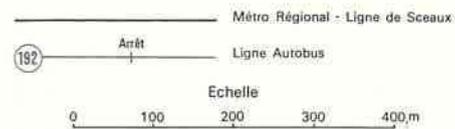
mêmes magasins à :

**ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON
GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD**



SCEAUX

92330 - HAUTS DE SEINE



VILLE DE SCEAUX

Réseau municipal de transports en commun

MINIBUS

- Ligne ROBINSON
- Ligne PARC
- Ligne BLAGIS

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Des travaux dans la ville

Bâtiments

Ancienne Mairie

Les travaux de réfection de la couverture et du ravalement des façades ont débuté dans le courant du mois de février. La couverture en zinc, présentant de graves désordres dus à l'âge, sera refaite à l'identique. En ce qui concerne le ravalement, la façade principale, en pierres de taille, fera l'objet d'un lavage à l'eau chaude sous pression et d'une réparation des parties détériorées ; tout en conservant la modénature existante, les deux pignons et la façade arrière recevront un enduit de plâtre et chaux dit « plâtre à l'ancienne », à l'instar de certains immeubles du centre de Sceaux. Cette rénovation du bâtiment s'accompagnera de la mise en souterrain des réseaux électrique et téléphonique. La durée prévue des travaux est de trois mois.

Voirie

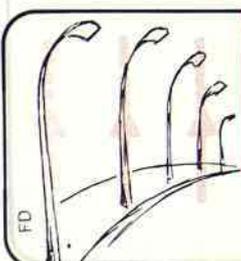
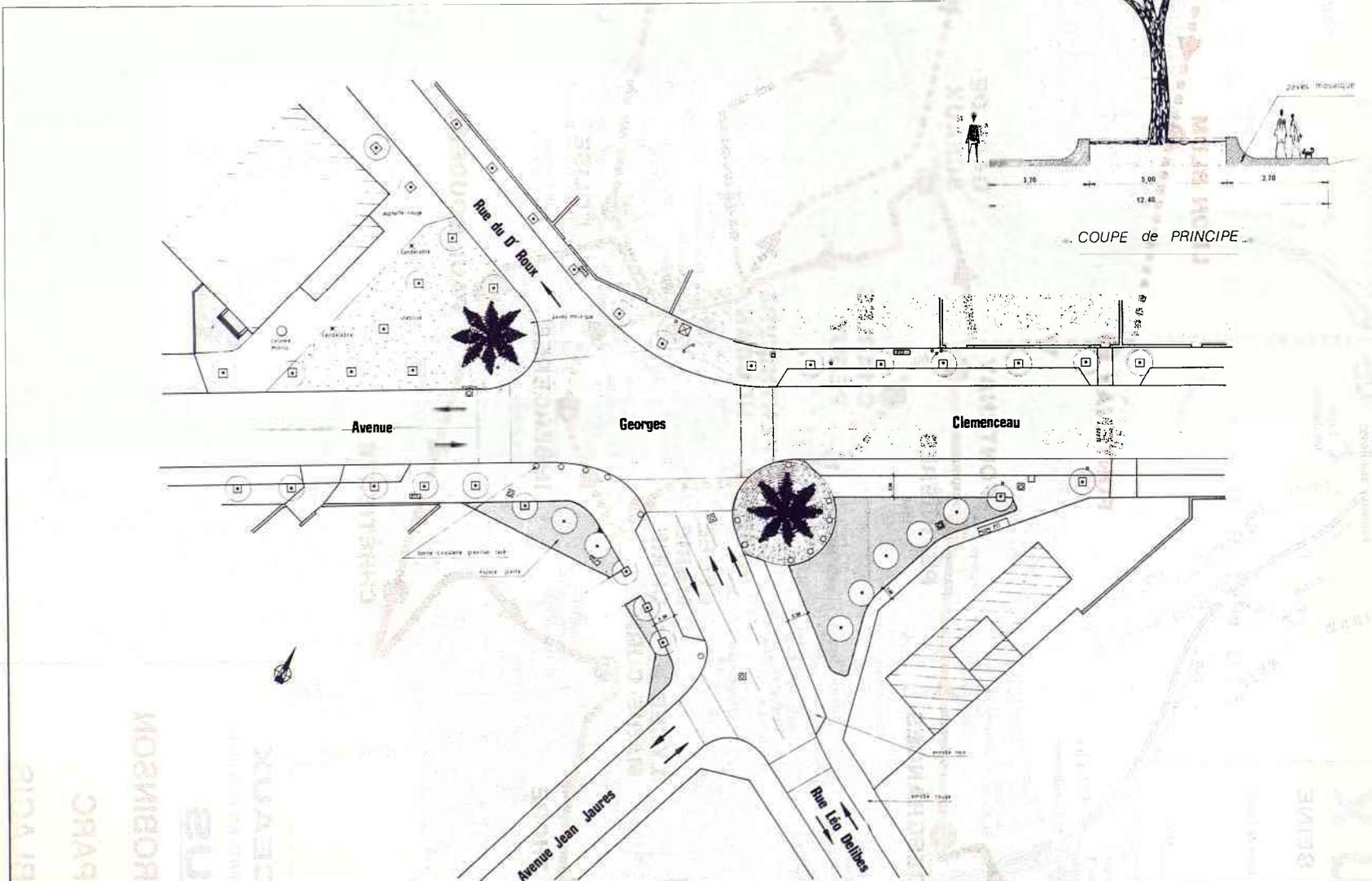
Carrefour de la place de la Libération

Afin d'améliorer la sécurité, tant des piétons que des automobilistes, ce carrefour va être remodelé dans les prochaines semaines. Les cheminements piétons seront considérablement agrandis et agrémentés de zones plantées au détriment des zones de circulation automobile beaucoup trop importantes à l'heure actuelle. Ce projet fait d'ailleurs partie intégrante de l'étude de trame piétonne en cours d'élaboration sur tout le territoire de la commune. Une signalisation lumineuse sera installée et coordonnée avec les carrefours situés de part et d'autre. Le coût des travaux incombant à la Ville est estimé à 300 000 francs, le complément étant à la charge du département des Hauts-de-Seine.

(Ci-dessous, le plan du projet d'aménagement).

Travaux DDE

A la suite de la construction avenue Georges-Clemenceau, entre l'avenue de Bourg-la-Reine et la place de la Libération, d'un collecteur d'eaux pluviales destiné à améliorer l'équilibre du réseau départemental, la Direction Départementale de l'Équipement procède maintenant, en aval, à la réfection du collecteur situé sous la Route Nationale 20 jusqu'au niveau de l'allée de Trévisse. Le collecteur, dont l'exutoire à l'Hay-les-Roses est la Bièvre, subit une consolidation par injection de mortier et une reprise de son enduit. Les travaux ont lieu dans l'ouvrage même, soit à une profondeur moyenne d'une quinzaine de mètres.



G D

entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE
Tél. 658.21.53

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat (A.S.A.H.)

A Sceaux, il y a encore de nombreux ménages qui ne disposent pas de tout le confort moderne auquel le plus grand nombre s'est maintenant habitué. Parmi ceux-ci, certains ont des difficultés pour savoir ce qu'il est possible de faire, organiser des travaux et aussi les payer; c'est fréquemment le cas des personnes âgées et celui des handicapés, dont la mobilité est souvent réduite et qui peuvent avoir besoin d'équipements adaptés à leur état.

Si vous êtes dans l'un des de ces cas, l'A.S.A.H., association à but non lucratif (loi de 1901) créée sous l'égide de la Municipalité de Sceaux, est en mesure de vous aider à bénéficier, en fonction de votre situation personnelle, de certains avantages financiers accordés par les organismes départementaux, des organismes de retraites et la Sécurité sociale, qui disposent de crédits réservés à cet effet.

Pour cela, il est nécessaire que vous vous fassiez connaître de l'A.S.A.H. qui vous conseillera, établira votre dossier, facilitera son acheminement et le suivra en vue d'obtenir la subvention ou le crédit possible pour les travaux en question.

Il vous suffit d'écrire ou de téléphoner à l'A.S.A.H., Mairie de Sceaux, 122, rue Houdan, qui prendra aussitôt contact avec vous.

Une permanence de l'A.S.A.H. est également à votre disposition chaque mercredi, de 14 à 17 heures, aux Services techniques de la Ville, 132, rue Houdan.

Permis de construire

Avis

23, avenue des Quatre-Chemins
Pétitionnaire : M. LUKOVIC
(auteur du projet)
Extension d'un pavillon
Avis favorable le 10.12.1980

57, rue Pasteur
Pétitionnaire : M. VILLET
Agrandissement de pavillon
Architecte : M. LANGLET
Avis favorable le 10.12.1980

12, rue du Docteur-Thore
Pétitionnaire : M. TURRE
Construction d'un pavillon
Architecte : BALENCY-BÉARN
Avis favorable le 16.01.1981

Décisions

53-57, rue du Lycée
Pétitionnaire : Franco Suisse Bâtiment
Modificatif permis de construire 37.267
Architectes : MM. CARELLAS et MOLE
Avis favorable le 15.10.1980
Permis accordé le 02.12.1980

Parc de Sceaux, avenue Claude-Perrault
Pétitionnaire : Préfecture des Hauts-de-Seine
Modification du bâtiment des communs du Parc de Sceaux
Architecte : M. FERRAZZINI
Avis favorable le 30.10.1980
Annulation du permis de construire le 08.12.1980

13, rue Michel-Charaire
Pétitionnaire : M. BAUDOIN
Aménagement d'un restaurant
Architecte : M. JOLY
Avis favorable le 30.10.1980
Permis accordé le 15.12.1980

35, rue Houdan
Pétitionnaire : Franco Suisse Bâtiment
Modification de façade
Architecte : M. JOLY
Avis favorable le 29.11.1980
Permis accordé le 02.01.1981

20, rue Léo-Delibes
Pétitionnaire : M. BONTÉ
(auteur du projet)
Modificatif : décalage de la fenêtre droite de la porte du garage
Avis favorable le 29.11.1980
Permis accordé le 05.01.1981

57, rue Pasteur
Pétitionnaire : M. VILLET
Agrandissement de pavillon
Architecte : M. LANGLET
Avis favorable le 10.12.1980
Permis accordé le 10.01.1981

23, avenue des Quatre-Chemins
Pétitionnaire : M. LUKOVIC
(auteur du projet)
Extension d'un pavillon
Avis favorable le 10.12.1980
Permis accordé le 12.01.1981

Rue des Pépinières
Pétitionnaire : M. MAHIOUT
Construction d'un pavillon
Architecte : M. MAUNOURY
Avis favorable le 16.01.1981
Permis accordé le 30.01.1981

20, rue Pasteur
Pétitionnaire : Mme BAUCHE
(auteur du projet)
Extension d'un pavillon
Avis défavorable le 16.01.1981
Permis refusé le 03.02.1981

Arrêté portant création d'une Zone d'Aménagement Différé sur le territoire de la commune de Sceaux

Une Zone d'Aménagement Différé (Z.A.D.) a été créée par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1980 sur la partie du territoire de Sceaux dénommée « *sentier des Torques* » et délimitée par :

- au Nord, le sentier des Torques ;
- à l'Est, la plate-forme SNCF ;
- à l'Ouest, le sentier des Torques ;
- au Sud, la limite communale avec Châte-nay-Malabry.

Le dossier de création de Z.A.D. peut être consulté aux services techniques de la Mairie 132, rue Houdan, le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

POS : FAISONS LE POINT !

C'est sous ce titre que, dans le précédent numéro du BMI, Monsieur le Maire faisait le point, dans un long article (pages 9 à 13), sur l'état d'avancement de la procédure d'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de Sceaux et apportait de nombreuses précisions sur certaines questions importantes, faisant l'objet de débats et même de polémiques.

Les Scéens qui ne l'auraient pas encore fait ont intérêt à lire cet article pour fonder leur opinion et éviter de tomber dans le piège d'informations sensationnelles et alarmistes concernant le POS et l'avenir de Sceaux.

ETS. BASSEREAU
fabrique, pose, entretient et répare
**TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS**
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

L'HIRONDELLE
16, place du Général de Gaulle - Sceaux
vous offre 10% de remise
sur votre LISTE DE MARIAGE
arts de la table • cadeaux

6^e Cross de la Ville de Sceaux

organisé, sous le patronage de la Municipalité, par le Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports

DIMANCHE 22 MARS 1981 DE 8 À 13 HEURES, DANS LES RUES DU CENTRE DE LA VILLE, LE PARC DE SCEAUX ET LE JARDIN DE LA MÉNAGERIE

Inscriptions

- **A la Mairie de Sceaux** (hall d'entrée)
 - du mardi 10 au vendredi 13 mars 1981, de 16 h 30 à 19 h ;
 - le samedi 14 mars 1981 de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h ;
 - du lundi 16 au vendredi 20 mars 1981 de 16 h 30 à 19 h.
- **Au siège de l'Office Municipal des Sports** : 4/6, rue Léo-Delibes
 - du mardi 10 au vendredi 13 mars 1981 de 14 h à 17 h ;
 - du lundi 16 au vendredi 20 mars 1981 de 14 h à 17 h.
- **A la Mairie de Bourg-la-Reine** : Service des sports, 1, boulevard Carnot
 - du mardi 10 au vendredi 13 mars 1981 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;
 - le samedi 14 mars 1981 de 8 h 30 à 12 h ;
 - du lundi 16 au vendredi 20 mars 1981 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Attention !

- pas d'inscriptions d'équipes le samedi 21 ni, a fortiori, le dimanche 22 : celles-ci ne seront plus acceptées après le vendredi 20 mars à 18 h ;
- pas d'inscriptions individuelles le dimanche 22 avant le départ ; des inscriptions tardives pourront à la rigueur être acceptées le samedi 21 à la permanence de retrait des dossards.

Retraits des dossards

- **A l'ancienne Mairie de Sceaux**, salle du rez-de-chaussée, le samedi 21 mars 1981 de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 20 h.

Remise des récompenses

- A partir de 12 h 45, sur la Rotonde du Jardin de la Ménagerie (en cas de mauvais temps, à l'ancienne Mairie, salle du 1^{er} étage).

Renseignements divers

- **Secrétariat** : ancienne Mairie, salle du rez-de-chaussée.
- **Service sanitaire** assuré par les secouristes de la Croix-Rouge de Sceaux.

Horaire - Catégories - Parcours

| Horaire de départ | Catégories | Années de naissance | Parcours | | |
|-------------------|------------------------------|---------------------|-------------|--------|----------------------|
| | | | Itinéraire | Départ | Longueur (en mètres) |
| 8 h 00 | Vétérans hommes | I | A | 1 | 3 100 |
| | | II | | | |
| 8 h 20 | Minimes garçons | 1966, 1967 | A | 1 | 3 100 |
| 8 h 45 | Seniors femmes | 1940 à 1961 | A | 1 | 3 100 |
| 9 h 10 | Juniors filles | 1962, 1963, 1964 | A | 1 | 3 100 |
| | Cadettes | 1965, 1966 | | | |
| 9 h 35 | Benjamins | 1968, 1969, 1970 | C | 1 | 1 550 |
| 9 h 50 | Benjamins | 1969, 1970 | C | 1 | 1 550 |
| 10 h 05 | Vétérans Femmes | I | C | 1 | 1 550 |
| | | II | | | |
| 10 h 20 | Cadets | 1964, 1965 | B (2 fois) | 1 | 5 150 |
| 10 h 50 | Juniors garçons | 1961, 1962, 1963 | B (2 fois) | 1 | 5 150 |
| 11 h 15 | Minimes filles | 1967, 1968 | B | 2 | 2 400 |
| 11 h 40 | Poussins | 1971, 1972 | C | 2 | 1 350 |
| | Poussines | | | | |
| 12 h 00 | Seniors hommes licenciés | 1940 à 1960 | A' (2 fois) | 3 | 7 050 |
| | Seniors hommes non-licenciés | | | | |

RÈGLEMENT

I. ORGANISATION

Le Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports de la Ville de Sceaux organisent sur un parcours tracé dans les rues de la Ville, le Parc de Sceaux et le Jardin de la Ménagerie un cross dénommé « Cross de la Ville de Sceaux ».

Afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, est institué un Comité d'organisation de six membres :
 - le Président du Comité Municipal des Fêtes ;
 - le Président de l'Office Municipal des Sports ;
 - un membre du Conseil d'administration du Comité Municipal des Fêtes ;
 - la Secrétaire administrative du Comité Municipal des Fêtes ;
 - le Directeur de l'Office Municipal des Sports ;
 - un Professeur d'Éducation Physique et Sportive exerçant dans un établissement scolaire de Sceaux et participant à l'organisation du Cross.

Les noms des membres de ce Comité sont précisés chaque année en annexe. La présidence de ce Comité est assurée par le Président du Comité Municipal des Fêtes.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés F.F.A. et non licenciés. Toutefois, pour la catégorie Seniors Hommes, deux classements seront établis : l'un pour les licenciés, l'autre pour les non-licenciés.

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

II. CATÉGORIES ADMISES, HORAIRES ET DISTANCES DES ÉPREUVES

Ils sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Le surclassement dans la catégorie supérieure est admis sauf pour les Poussins et les Seniors.

Le déclassement dans la catégorie inférieure est interdit sauf pour les Vétérans qui pourront, à leur demande, concourir dans la catégorie Seniors.

La catégorie Vétérans (hommes ou femmes) est divisée en deux sous-catégories faisant l'objet d'un classement séparé établi à l'issue de l'épreuve unique.

Dans la catégorie Poussins un classement séparé filles-garçons sera établi à l'issue de l'épreuve unique.

L'attention des Seniors Hommes licenciés est attirée sur le fait que les résultats de la catégorie Seniors Hommes non licenciés sont transmis, pour vérification, à la Ligue d'Île-de-France d'Athlétisme.

III. CLASSEMENT INDIVIDUEL

Il est institué pour chaque épreuve un classement individuel. Ne pourront être classés que les concurrents munis de leur dossard à l'arrivée, correspondant à l'épreuve disputée.

IV. CHALLENGE PAR ÉQUIPE

Pour chaque épreuve aura lieu un classement par équipe. Les équipes, pour être classées, devront comprendre un minimum de six concurrents à l'arrivée, sans limitation du nombre d'engagés dans chacune d'entre elles.

Pour les catégories d'âge scolaire (Poussins à Juniors inclus), les participants seront automatiquement membres de l'Équipe de leur établissement scolaire, sauf s'il est fait au moment de leur inscription, mention expresse de leur désir de participer à la constitution d'une autre équipe.

Dans tous les cas, un établissement scolaire ne pourra engager, dans chaque épreuve, qu'une seule équipe officielle.

Dans l'hypothèse d'équipes indépendantes des établissements scolaires, ces équipes devront être constituées avant le départ de chaque épreuve.

Le classement s'effectuera en additionnant les 6 premières places d'une équipe. L'équipe qui obtiendra, à l'issue de cette opération, le plus faible nombre sera déclarée vainqueur.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui aura classé le mieux son premier membre qui l'emportera.

Le challenge sera remis définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutives ou cinq fois non consécutives.

V. CHALLENGE DU NOMBRE

Le classement s'effectuera sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque équipe.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui aura classé le mieux son premier membre qui l'emportera.

Le challenge ne sera attribué que s'il y a au moins deux équipes classées dans la catégorie.

Le challenge sera remis définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutives ou cinq fois non consécutives.

VI. CHALLENGE DES FAMILLES

Les familles désirant concourir à ce challenge devront être composées du père, de la mère et d'au moins un de leurs enfants, participant dans les épreuves correspondant à leur âge et qui auront terminé le parcours.

Le classement s'effectuera en additionnant les places obtenues par le père, la mère et l'enfant le mieux classé. La famille obtenant le plus faible total sera déclarée vainqueur. Le challenge sera remis définitivement à la famille qui l'aura remporté deux fois consécutives.

VII. INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable, au plus tard la veille de l'épreuve.

Chaque concurrent peut participer simultanément à plusieurs classements, sous réserve de remplir toutes les conditions ci-dessus.

Les dates et lieux d'inscription et de retrait des dossards sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Il ne sera rempli qu'un bulletin d'inscription par concurrent.

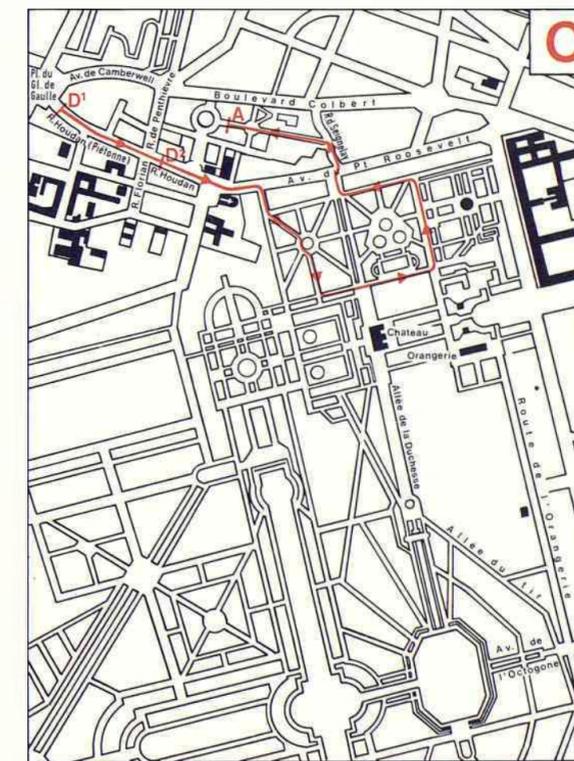
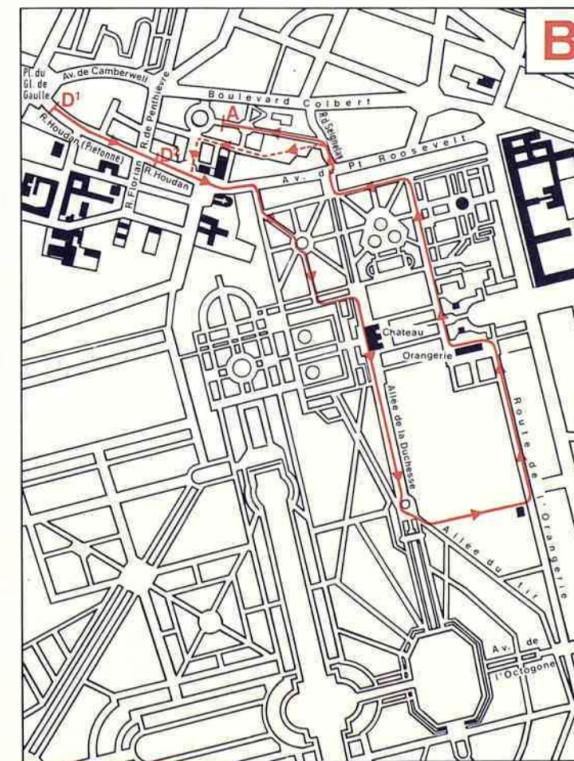
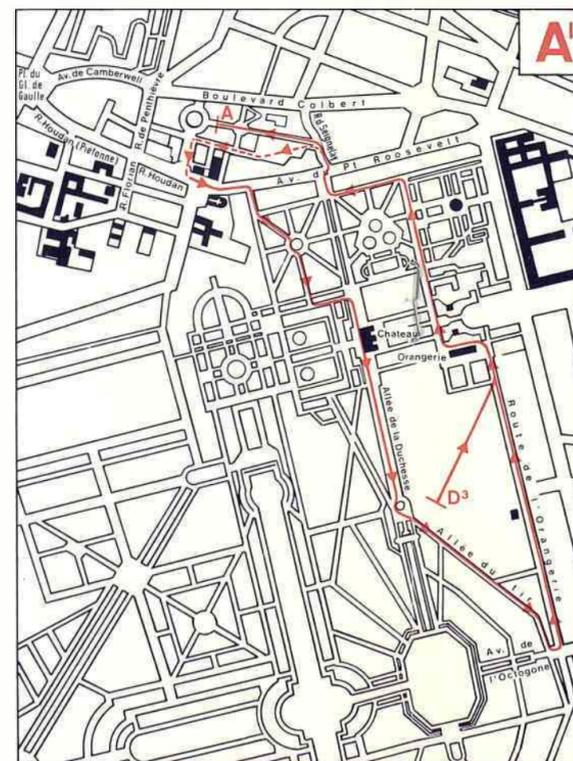
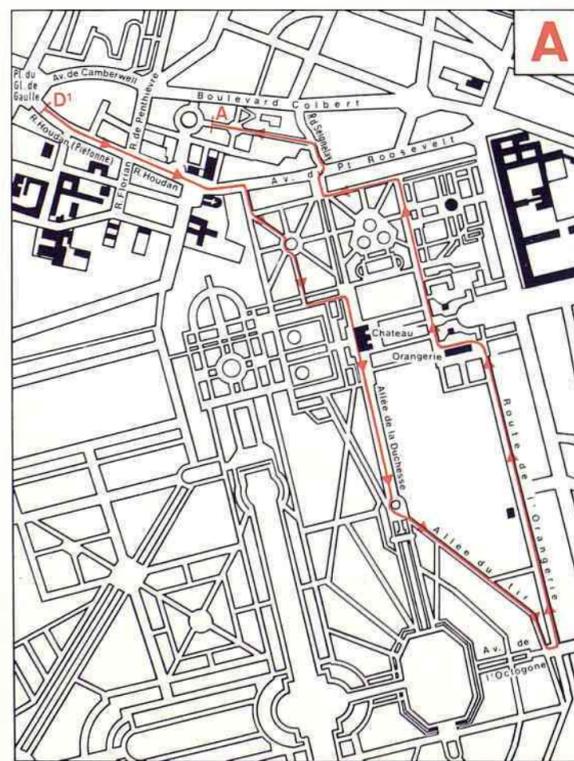
VIII. REMISE DES PRIX

L'heure et le lieu sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Pour les concurrents primés, une pièce d'identité (mentionnant la date de naissance) pourra être exigée.

IX. LITIGES

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves devra être soumis au Comité d'organisation décrit dans l'article I, seul habilité à prendre une décision.



ASSOCIATIONS

Samedis Musicaux de Sceaux

La saison des « *Samedis Musicaux de Sceaux* » se poursuit avec succès et attire un public différent, mais aussi passionné à chacun de ses deux concerts.

Au cours du concert de janvier, petits et grands ont découvert la beauté et la poésie de la musique du Moyen Age et de la Renaissance. L'après-midi, le concert commenté a permis aux enfants de satisfaire leur curiosité en posant de pertinentes questions aux musiciens et d'approcher leurs mystérieux instruments à la fin du spectacle.

En mars, nous accueillerons le Trio Risler, composé de Sébastien au piano, Nicolas au violon et Jean-Jacques au violoncelle. Ce sont trois frères qui font chacun carrière de soliste et qui se sont réunis il y a quelques années pour former leur trio. Après avoir été promus solistes à Radio-France, ils ont participé à diverses émissions de radio et de télévision en France et à l'étranger. Le Trio Risler est également l'invité de nombreux festivals. Homogénéité et profonde expressivité musicale sont les qualités les plus souvent citées par les critiques.



Prochain concert, le **samedi 14 mars aux Gémeaux** (49, avenue Georges-Clemenceau) :

- à 17 h 30 : concert commenté, recommandé aux enfants ;
- à 20 h 45 : concert du soir.

Au programme de ce concert : **Trio Risler** (piano, violon, violoncelle) qui interprétera le trio en do mineur Opus 1 n° 3 de Beethoven, le trio en fa majeur Opus 120 de Fauré, le trio en si bémol majeur Opus 99 de Schubert.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser au secrétariat 21, rue des Écoles - Tél. 350.05.96.

Lions Club de Sceaux

Sinistrés d'Italie

La solidarité manifestée envers les malheureuses populations du sud de l'Italie, durement éprouvées par le séisme qui vient de ravager cette région, s'est exprimée de façon particulièrement spontanée à l'occasion de la collecte organisée par le Lions Club de Sceaux.

A son appel, impromptu en raison de l'urgence, mais largement diffusé grâce au précieux concours de nombreux commerçants, les habitants de Sceaux et des environs ont en effet répondu en grand nombre et avec une générosité telle qu'en moins de quinze jours plus de **trois tonnes** de vêtements, chaussures et couvertures étaient rassemblées.

La collaboration efficace apportée bénévolement, dans le même temps, par quelques-uns, a permis, par ailleurs, de trier cet amas inestimable de bonne et souvent très bonne qualité, de l'emballer et de le transporter dans les meilleures conditions et les plus brefs délais aux lieux de regroupement des collectes de même nature, réalisées en région parisienne.

C'est ainsi que quelques dizaines de tonnes de ces vêtements, chaussures et couvertures ont été, au fur et à mesure de leur conditionnement et avec la participation dévouée de l'Association « *Pilotes sans frontières* » et l'aimable coopération de diverses compagnies aériennes, acheminées avant Noël vers Rome, sous la surveillance de certains membres du Lions International pour être stockées puis à nouveau triées et, enfin, réparties selon les besoins par l'Armée italienne sous son seul et strict contrôle.

Club des Aînés

La céramique en Ile-de-France... (suite)

La seconde conférence de Mme Ariès au Club des Aînés sur la céramique en Ile-de-France, a porté sur les manufactures de Mennecey et de Bourg-la-Reine.

En 1734, François Barbin fabrique de la faïence et de la porcelaine à Paris, rue de Charonne, puis à Mennecey. En 1737, il abandonne Mennecey à son fils qui y fait de la faïence, tandis qu'il se spécialise dans la porcelaine à Paris. Mais l'atelier de la rue de Charonne est saisi pour avoir fabriqué de la porcelaine sans autorisation. François s'installe à côté de Mennecey, dans la propriété du Duc de Villeroy, précepteur de Louis XV, son protecteur, où il continue sa production. Produc-

tion artisanale, employant peu de personnel, mais ayant une réelle valeur artistique, s'inspirant de Chantilly, Vincennes, de la Chine. Peu de grandes séries, de services de table, mais des pots, des théières, des petites boîtes à fards, à mouches, à tabac à priser, des pommeaux de cannes. Les décors polychromes représentent des fleurs, des oiseaux, des petits personnages. La porcelaine est d'excellente qualité.

En 1764, François Barbin meurt. Son fils devient directeur. A la mort de celui-ci, sa veuve continue l'exploitation à Mennecey.

En 1768, elle est reprise par Julien et Jacques, les faïenciers de Sceaux.

En 1773, le bail expirant, ceux-ci vont s'installer à Bourg-la-Reine où ils continuent le même genre de production.

En 1781, Julien meurt, Jacques s'associe à la veuve, puis à son propre fils qui travaillait déjà comme peintre. Mais en 1804, faillite de celui-ci du fait de la concurrence anglaise.

Peu d'objets actuellement marqués B.R. existent à notre connaissance ; pourtant des inventaires de l'époque font état de milliers de pièces. Les productions de Sceaux, Mennecey et Bourg-la-Reine sont assez voisines et certaines pièces attribuées à l'une ou à l'autre sont peut-être des « *Bourg-la-Reine* ».

Le 8 janvier dernier, nous avons pu admirer de visu la partie de la collection des porcelaines exposées au Château de Sceaux, correspondant aux manufactures de Sceaux, Mennecey et Bourg-la-Reine, sous la conduite de Mme Ariès. La prochaine conférence portera sur la manufacture de Saint-Cloud.

H.M.

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
 22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
 92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
 AGRÉÉ G.D.F. tel. 350-24-40

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
 DÉCORATION - RAVALEMENT
r. bourgoin
 9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
 ☎ 702.59.17 24h sur 24

ASSOCIATIONS

Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP) Union du district de Sceaux (*)

Douze ans déjà. C'est en effet le 24 mars 1969 que les associations des parents d'élèves PEEP de Lakanal et de Marie-Curie constituaient l'Union du district en vue de réunir les efforts des parents dans les quatre communes du district n° 12 et de développer l'action du mouvement.

Le projet était ambitieux. Il aboutit. De nouvelles implantations furent enregistrées chaque année et une plus grande sensibilisation des parents aux questions qui les concernent au premier chef mais de la discussion desquelles ils étaient le plus souvent écartés : l'éducation de leurs enfants.

A l'origine, deux lycées, regroupés dans notre seule commune de Sceaux. Depuis lors, l'Union a regroupé des associations de tous les lycées et collèges du district et celles de la totalité des écoles primaires et maternelles de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux. Son utilité n'est donc plus à démontrer.

Comme son prédécesseur M. Renoult, notre présidente M^{me} Saint-Germain a vu ses enfants grandir. Elle n'est plus parent d'élève et vient d'abandonner son mandat. Remercions-la du talent qu'elle a déployé pour la cause de nos enfants.

De nouveaux parents sont là pour assurer la pérennité de l'Union. Beaucoup d'entre eux sont de « jeunes parents ». Aidez-les à poursuivre l'œuvre de leurs aînés.

Il reste toujours à faire, placés où nous sommes à la charnière d'une réforme mal assimilée qui a échoué dans le domaine du soutien des enfants en difficulté - le point noir des sixièmes - et à la veille d'autres réformes qui ne veulent pas dire leur nom : les nouvelles secondes indifférenciées ou « de détermination » qui vont mettre un terme dès l'année prochaine à la traditionnelle division entre littéraires et matheux, d'une part, le nouveau programme de cours moyen, d'autre

part. A cela s'ajoute la restriction des crédits, dont les effets néfastes se font surtout sentir dans le domaine de l'encadrement des élèves et des effectifs des classes.

En butte avec les syndicats d'enseignants et la fédération de parents d'élèves qu'ils animent, la PEEP a obtenu que les parents participent aux instances éducatives de base : conseils d'école, conseils d'établissement et conseils de classe. Ceux-là même qui combattaient la participation ont finalement reconnu son utilité et leur mentalité a évolué dans le sens que nous souhaitions, pour le plus grand bien de tous.

Les parents sont désormais de véritables partenaires. Ce n'est vraiment pas le moment qu'ils se désintéressent du rôle qui leur est reconnu.

Le Président de l'Union
Alain RUELLAN

Les responsables de nos associations

Union du district

Alain Ruellan - Tél. 702 00 89.

Lycée Lakanal

Robert Demay - Tél. 686 10 59.

Lycée Marie-Curie

Claude Lacroix - Tél. 702 97 53.

Lycée d'Enseignement Professionnel Florian

M. Richard - Tél. 660 60 16.

Groupe scolaire du centre

Jean-Pierre Poullier - Tél. 350 44 11.

Groupe scolaire du Petit-Chambord

Maurice Gravier - Tél. 350 77 16.

Groupe scolaire des Clos Saint-Marcel

Simone Duvivier - Tél. 660 10 75.

Groupe scolaire des Blagis

Marcel Gouge - Tél. 661 25 78.

(*) Le district : Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses.

BP n° 9, 92330 SCEAUX.

Permanence : MJC 8, rue Florian, tous les samedis de 10 h 30 à 12 h, sauf période de vacances scolaires.

UNAFAM Union des Familles et Amis de Malades mentaux et de leurs associations (reconnue d'utilité publique)

L'Union des Familles et Amis de Malades mentaux, a tenu son congrès national annuel en novembre, à Paris, réunissant plus de 600 participants.

Plusieurs spécialistes ont parlé des schizophrènes et de leur comportement. Ils ont signalé les importants travaux faits depuis plusieurs années et les espoirs de guérison ou d'amélioration qui en résultent pour nos malades.

Des tables rondes ont permis aux familles et aux soignants d'échanger leurs points de vue sur les relations familles-malades, et d'amorcer la préparation des actions à mener dans le cadre de l'année internationale des handicapés.

La section des Hauts-de-Seine de l'UNAFAM rappelle aux familles de malades mentaux qu'elle est à leur disposition, pour tous renseignements par téléphone :

- du lundi au vendredi, de 8 h à 9 h 30 au 642.27.78, et de 13 h à 15 h au 788.14.44 ;

- du lundi au jeudi, de 19 h à 21 h au 631.68.65.

Le courrier doit être adressé au Président : M. OLIVIER - BP 29, 92330 SCEAUX PRINCIPAL.

Déléguée de votre commune : M^{me} CHAMPION.

Association des paralysés de France

C'est le 1^{er} mars qu'aura lieu la « Journée nationale des associations de paralysés et d'infirmités civiles ».

Soyez généreux ce jour-là en répondant favorablement aux bénévoles qui vous solliciteront.

Vous pouvez aussi apporter votre concours actif comme quêteur ; s'adresser à la permanence de Sceaux : 88, rue du Lycée - Tél. 702.34.52.

Secours catholique

Antenne Hauts-de-Seine Sud

Devant le grand nombre de demandes d'aides, le Secours catholique départemental, dont le siège est à Levallois-Perret (*), a été amené à ouvrir une antenne dans le sud du département : 9, rue du Panorama 92350 LE PLESSIS-ROBINSON - Tél. 632.54.75.

Une permanence a lieu tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

(*) 39, rue Chaptal 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. 757.61.22 et 69.57 - CCP 31 096 95 U La Source.

Union Féminine Civique et Sociale

Section de Sceaux

L'Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S.) propose une conférence de M. Pactet, professeur de droit, doyen honoraire de la Faculté de Sceaux, sur « Le rôle du Président de la République : ce qu'en dit la Constitution et comment il a été vécu ».

Cette conférence aura lieu le jeudi 19 mars 1981, à 14 heures, à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles.

MIROITERIE 102
ateliers et bureaux
ANTONY
102, avenue Aristide-Briand
Tél. 666.09.66 - 237.23.10
Raymond DJIAN
ISOBAIE
VITRERIE - DEMI-GROS - DÉTAIL - ENCADREMENTS

151, rue Houdan
tél. 350.29.38
SCEAUX
86, rue Houdan
tél. 661.12.26
BONOT
C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants de Sceaux

L'Assemblée générale de l'Association s'est tenue le dimanche 11 janvier dans la salle des fêtes de l'ancienne mairie, sous la présidence de Georges BRIZOU. Les assistants étaient nombreux à cette réunion, prouvant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent au fonctionnement de leur Association.

Après les vœux formulés pour la nouvelle année à tous les adhérents et à leurs familles, le Président présente les excuses des camarades absents, dont la plupart sont empêchés par leur état de santé ou par leur éloignement. Il souhaite la bienvenue aux sept nouveaux adhérents de l'année qui permettent de maintenir l'effectif à son niveau de l'an passé.

Il rappelle les noms des camarades décédés en 1980 : Ernest ETTER, Henri LEBOURGEOIS, René RAZEL et PAYON, et demande qu'un moment de recueillement soit observé en leur mémoire.

A la suite du décès d'Henri LEBOURGEOIS, le secrétariat général a été confié à René LESAGE. Malheureusement, celui-ci ayant eu à subir de graves ennuis de santé ne peut, comme il est d'usage, présenter le rapport moral des activités de l'Association. Après avoir souhaité que René LESAGE recouvre sa santé et puisse reprendre ses activités qui sont précieuses à l'Association, le Président :

- donne le détail des fêtes et cérémonies que l'Association a organisées ou auxquelles elle a été présente avec son drapeau, le plus souvent accompagné par la 363^e section des Médailleurs Militaires (Président : Émile FAYE) ;
 - remercie tout particulièrement les membres du Bureau qui se dévouent sans compter pour l'organisation des fêtes, la collecte des lots chez les commerçants, la remise de convocations à domicile et autres démarches qui demandent beaucoup de temps et d'efforts ;
 - remercie M. le Maire et les services de la Mairie pour l'aide apportée à l'Association sous des formes diverses ;
 - remercie les commerçants de la ville et du marché pour l'intérêt qu'ils portent aux activités de la caisse de secours ;
 - exprime sa satisfaction de ce que la situation financière ait permis la remise d'un cadeau de Noël aux anciens de plus de 70 ans ;
 - rappelle que l'Association accueille tous les Anciens Combattants quelle que soit leur génération, dès l'instant qu'ils sont titulaires de la carte du combattant ; la permanence qui fonctionne à l'ancienne Mairie le premier dimanche de chaque mois de 10 à 12 heures reçoit tous ceux qui ont besoin d'être conseillés pour obtenir la carte ou la retraite du combattant ainsi que la retraite mutualiste aidée par l'État ;
 - explique pourquoi le conseil d'administration a décidé de porter la cotisation annuelle à 15 F, l'UFRP ayant augmenté la contribution qui doit lui être versée pour l'impression du journal qui est adressé à chaque adhérent ;
 - signale que l'Association a pu faire l'acquisition d'un nouveau drapeau, comme il avait été convenu lors de l'Assemblée générale de 1980.
- L'Assemblée consultée sur ce compte rendu l'approuve à l'unanimité.

Le nouveau Trésorier, Pierre SARRAZIN, est ensuite invité à présenter les comptes de l'Association pour l'exercice écoulé. Il donne le détail de toutes les opérations de dépenses et de recettes des

deux caisses : gestion et secours, et remercie son adjoint Paul LE COUSIN de l'aide efficace qu'il lui a apportée dans sa tâche. Son exposé précis et les résultats favorables qu'il communique valent à SARRAZIN les applaudissements de l'Assemblée et l'approbation unanime de son compte rendu.

Il est procédé au renouvellement du quart des membres du conseil d'administration dont le mandat est venu à expiration. Aucune candidature nouvelle ne s'étant manifestée, les membres sortants sont réélus à l'unanimité. Ce sont Georges ALBAREL, Georges BRIZOU, Paul RALITERA, Jack REGNIER. La commission de contrôle est composée comme suit : Robert QUINTERO, Guy SEGONDS, Francis ROYER.

Le Président rend ensuite un hommage très mérité à Joseph CADORET qui a été un porte-drapeau exemplaire tant que son état de santé le lui a permis. Toujours disponible, CADORET a représenté dignement l'Association en toutes circonstances, pendant près de dix années. René CONTANT qui a assuré l'intérim pendant l'année 1980, lui succède en titre, ayant déjà prouvé son grand dévouement. Encore une fois, le drapeau de l'Association sera en de bonnes mains ; Marcel ROBIN s'est porté volontaire pour le suppléer en cas de besoin.

Pour terminer, le Président donne lecture d'une lettre par laquelle le Docteur POUTIERS, du Centre Chirurgical Marie-Lannelongue du Plessis-Robinson, fait appel aux donateurs de sang dont ce centre a un besoin pressant. Si la limite d'âge de 60 ans élimine la plupart des membres de l'Association, il peut exister dans leur famille ou dans leurs relations des personnes moins âgées qui voudraient bien se dévouer pour l'œuvre entreprise en faveur des malades. Il donne l'adresse du Centre : 133, avenue de la Résistance 92350 LE PLESSIS-ROBINSON - Tél. 630.21.33.

A la suite de l'Assemblée générale annuelle de l'Association qui s'est tenue le 11 janvier, le Conseil d'administration et son Bureau sont constitués comme suit :

Bureau

Président Georges BRIZOU
1^{er} Vice-Président ... Louis DASVID
2^e Vice-Président ... Émile FAYE
Secrétaire général ... René LE SAGE
Secrétaire adjoint ... Jack REGNIER
Trésorier général ... Pierre SARRAZIN
Trésorier adjoint ... Paul LE COUSIN
Trésorier adjoint ... Robert ROGER

Administrateurs

Georges ALBAREL, Charles BERGER, Émile GENY, Roger MOLINET, Raymond POUTIER, Paul RALITERA, Pierre SAULET, Georges THIEBAULT.

Commissaires aux comptes

Robert QUINTERO, Francis ROYER, Guy SEGONDS.

Porte-Drapeau

Titulaire René CONTANT
Adjoint Marcel ROBIN
Honoraire Joseph CADORET

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) Comité de Sceaux

Activités 1980

Cérémonie du 19 mars

Elle a été marquée :

- par la remise par Monsieur le Maire de la Croix du Combattant à nos camarades Alain Robert, Jean-Louis Bertocchi, Jacques Durand, Claude Grassi, Robert Lachassagne, Jacques Lepouder, Jean Mechet, Henri Moreau ;
- par le vin d'honneur très sympathique servi à la Mairie, auquel ont participé de nombreuses personnalités locales.

Fête du 27 septembre

Côté amitié, cette petite fête a marqué la vie de notre Comité ; elle s'est déroulée à l'ancienne Mairie avec au programme : des jeux, une tombola dotée de très beaux lots, un buffet campagnard et un bal animé par un groupe de jeunes Scéens. Son succès nous permet d'ores et déjà d'envisager de donner un nouveau rendez-vous à nos adhérents et amis (la date en sera communiquée en temps opportun).

Actions en faveur des adhérents

En ce qui concerne l'action administrative, l'assistance juridique, l'attribution de la carte d'ancien combattant, la reconnaissance de la Nation, l'action sociale, les pensions, etc. nous rappelons que nous sommes à la disposition de tous.

19 mars 1981

La cérémonie commémorative du 19 mars aura lieu au Monument aux Morts de la Mairie à 19 heures.

Association des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine

Section de Sceaux

De nombreux officiers de réserve sont venus entendre Monsieur le chef de bataillon Baudinot parler de la « vision nocturne ».

Le conférencier a su présenter d'une façon très claire un sujet difficile. Après avoir montré comment on peut transformer un rayonnement lumineux en rayonnement électronique, il a analysé, en en donnant les avantages et les inconvénients :

- les appareils à infra-rouges proches ;
- les intensificateurs de lumière qui transforment en rayonnement électronique la moindre luminosité, ce qui permet, par accélération des électrons et leur projection sur un écran fluorescent, la vision nocturne ;
- les infra-rouges lointains ou thermiques qui décèlent tout corps émettant la moindre chaleur ;
- les intensificateurs de lumière à tubes cathodiques, comme ceux des appareils de télévision, qui permettent à plusieurs personnes de voir la projection ; ces appareils lourds et encombrants ne peuvent être utilisés que sur des véhicules.

Les auditeurs ont longuement applaudi Monsieur le chef de bataillon Baudinot.

Le 26 mars 1981, à 18 h 30, à la Gendarmerie de Sceaux, Monsieur le chef d'escadron de Gendarmerie Dubois nous parlera de « La Gendarmerie et la Garde républicaine », avec présentation du film tourné par TF 1 dans le parc de Sceaux les 21 et 22 juin 1980. Tous les officiers de réserve sont amicalement invités.

Pour tout renseignement ou adhésion à l'association, les officiers de réserve peuvent s'adresser à M. Célo, Président de la section, 8, avenue de Verdun - Tél. 702.44.66.



SIREINE AUTOMOBILE

occasion
confiance
réseau PEUGEOT

(RN.20) - 12, AV. DU GENERAL-LECLERC
92340 - BOURG-LA-REINE

Le Vélo Club Scéen (VCS) est
équipé par Sireine-Automobile

TEL. 664.15.03

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

service après-vente mécanique
tôlerie et peinture

ASSOCIATIONS

Vélo-Club Scéen

Au terme de sa première année d'existence, le Vélo Club Scéen (VCS) a tenu son assemblée générale le 28 novembre dernier, dans les locaux de l'ancienne Mairie, sous la présidence d'honneur de M. Erwin GULDNER, Maire de Sceaux, qui était entouré de M. Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint chargé des Relations publiques, Président du Comité municipal des fêtes, M. Roger JECHOUX, Maire adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, Président de l'Office Municipal des Sports et de M. Philippe LAURENT, Conseiller municipal, Vice-Président délégué du Comité des Fêtes.

Le Président, Charles « Lolo » BERGER, et les dirigeants du VCS ont été particulièrement sensibles à la présence de ces personnalités qui témoignent de l'intérêt porté par la Municipalité à l'activité de ce nouveau club sportif local ; ils leur en expriment ici leur très vive reconnaissance.

La réunion s'est déroulée dans une ambiance amicale et chaleureuse ; les nombreux participants suivirent avec attention les débats, en particulier le compte rendu d'activité de la saison et la lecture des brillants résultats remportés par la section courses.

Après la remise des récompenses par M. le Maire à nos valeureux représentants, il fut procédé à l'élection du nouveau comité de direction chargé des destinées du club pour l'année 1981.

Ce Comité est composé comme suit :

Président d'honneur : E. GULDNER, Maire de Sceaux.

Président : Charles BERGER.

1^{er} Vice-Président : René LEGRAND.

2^e Vice-Président : Jacky MOREL.

Secrétaire : Gervais DUCHEMIN.

Trésorier : Jean-Pierre COURTOT.

Chargé des relations publiques : Émile MURGUES.

Directeur sportif et responsable compétition sur route : Gérard WIRTZLER.

Responsable compétition sur piste : M. BRUNNER.

Responsable des activités cyclotouristes : René BONNEMAISON.

La projection d'un très beau film réalisé tout au long de l'année par M. GRANIER, père d'un jeune coureur, permit d'applaudir aux exploits de l'équipe du VCS et servit de prélude au repas campagnard dansant qui clôtura la soirée dans l'enthousiasme général.

Nul doute que, dès la première année, le Vélo Club Scéen a acquis ses lettres de noblesse et se range déjà parmi les clubs cyclistes les plus réputés de la région ; c'est ce que M. le Maire s'est plu à souligner dans son allocution de clôture.

Le compte rendu d'activité, dont il est rapporté ci-après les faits les plus marquants, en fournit un très large témoignage.

Section courses

Sous l'autorité du directeur sportif, Gérard WIRTZLER, assisté dans sa tâche par Jean-Pierre COURTOT, notre équipe, composée d'une quinzaine de coureurs, s'est particulièrement distinguée sur les routes de la région, en remportant :

- 8 victoires individuelles ;
- 10 prix d'équipe ;
- 1 challenge.

Il s'agit là, pour la première année, d'un brillant palmarès et les maillots jaunes rayés de bleu du



Le président Lolo Berger entouré des membres du bureau lors de l'Assemblée générale du 28 novembre 1980

VCS commencent à être redoutés dans les pelotons.

A la suite de ces performances, plusieurs coureurs ont été promus dans des catégories supérieures et l'un d'entre eux, Pascal GIBON, au palmarès élogieux – puisqu'il a remporté, à lui seul, six victoires – a été classé, dès le milieu de la saison, en catégorie A, la plus haute chez les amateurs.

Ces résultats sont le fruit d'un entraînement sérieux et régulier auquel nos jeunes coureurs se sont astreints et viennent justement récompenser les efforts déployés par les responsables. Qu'ils en soient tous félicités.

En 1981, une équipe « cadets » va être constituée. Gageons que ces jeunes, placés sous l'autorité de leur entraîneur Jacky MOREL, sauront se montrer dignes de leurs aînés.

Section cyclotouriste

Les cyclos du VCS ont également dignement représenté les couleurs du club, au cours de l'année 1980, en participant à plus de 45 rallyes, brevets Audax ou randonnées.

Il convient de rappeler la Journée Nationale de la Bicyclette du 11 mai 1980, dont l'organisation, sur proposition du Comité départemental de cyclotourisme, a été confiée au VCS par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Grâce à l'appui de la Municipalité et du Comité des Fêtes, cette manifestation s'est déroulée dans les meilleures conditions ; bénéficiant d'un temps idéalement ensoleillé, elle a permis de recevoir, tout au long de la journée, près de 800 cyclistes qui s'engagèrent sur les trois circuits proposés de 25, 50 et 100 km.

Puis l'accueil des 35 cyclos de Brühl, ville allemande jumelée avec Sceaux, qui effectuèrent à bicyclette le parcours Brühl-Sceaux, long de 600 km, donna lieu également à de sympathiques réunions dont nos hôtes nous ont dit avoir gardé un excellent souvenir.

Par ailleurs, nos cyclos chevronnés ont participé à de grandes épreuves régionales, nationales et internationales, parmi lesquelles :

● Paris-Compiègne-Paris : 220 km, en mai 1980 ; participants : Lolo BERGER, BONNEMAISON, MURGUES, DALIOLI, GINESTET, GILLAND, CLAUDE.

● Paris-Bruxelles-Amsterdam : 620 km en deux étapes, les 5 et 6 septembre ; cette épreuve, effectuée à la moyenne de 24 km/h sur le parcours français et belge, et de 30 km/h sur les routes plates de Hollande, a réuni 250 cyclos dont cinq Scéens : Lolo BERGER, BONNEMAISON, GILLAND, MARÉCHAL et MARIE.

1981 sera l'année de Paris-Brest-Paris dont le parcours de 1 200 km à effectuer en trois jours, fait figure d'épouvantail. Plusieurs cyclos du club

sont engagés dans cette difficile épreuve et, dans cette perspective, ont déjà commencé leur entraînement.

Section promenade

A l'intention des adeptes de la bicyclette désireux de pratiquer, d'une manière plus douce et plus détendue, leur sport favori, le VCS a organisé les dimanches matins des sorties promenades de 40, 60 ou 80 km au choix, sur les routes de la Vallée de Chevreuse, rassemblant chaque fois entre 15 et 30 adeptes.

Ces randonnées, effectuées à allure modérée, offrent l'occasion de se divertir et d'avoir, entre participants, des échanges amicaux fort sympathiques.

Section scolaire

Les jeunes n'ont pas été non plus oubliés. En effet, tous les mercredis après-midi, les scolaires, garçons et filles, de 10 à 14 ans, ont effectué des sorties d'une vingtaine de kilomètres, sous la conduite de deux ou trois responsables du club qui les ont encadrés et initiés à la pratique de la bicyclette en peloton.

Grâce à l'attribution d'un local aux baraquements (95, rue Houdan) des cours de mécanique, d'orientation sur petites routes, de Code de la route cycliste, etc... auront lieu le mercredi lorsque le mauvais temps ne permettra pas de sortir.

Comme on peut le constater, le Vélo Club Scéen a largement réalisé les objectifs qu'il s'était fixés au moment de sa création.

Toutes les sections ont connu, dès la première année, une intense activité et les dirigeants peuvent s'en montrer satisfaits.

Au seuil de l'année 1981, il reste à former des vœux pour que le club continue sur sa lancée, accroisse encore sa notoriété et accueille de nouveaux adhérents.

En tout cas, l'animation, constatée dès les premiers mois, laisse entrevoir un avenir prometteur.

Pour tous renseignements (et, en particulier, sur la grande épreuve cyclo « Paris-Brest-Paris », 1 200 km Audax), s'adresser au Président du VCS Charles « Lolo » BERGER – Tél. 661.22.01, ou au secrétaire, Gervais DUCHEMIN, chez Sireine-Automobile à Bourg-la-Reine – Tél. 664.15.03.

A noter que quelques cyclos du VCS ont participé très honorablement, les 20 et 21 décembre dernier, au 20^e Cross du Figaro qui a réuni plus de 35 000 participants. Ont terminé chacun dans leur série : Liliane GUINOT, 8^e ; Pierre LELLAY, 543^e ; Jacques MARIE, 48^e ; Lolo BERGER (71 ans), 53^e dans la catégorie « vieilles pointes ».

**AMBULANCES
TRANSCONTINENTALES**
tous transports,
jour et nuit ☎ **660.01.23**
ENTREPRISE AGRÉÉE - R. M. n° 314 509 431 00016

9, rue des écoles
92330 SCEAUX

**TOUJOURS GAGNANT
CHEZ SPORT 2000**

SPORTS SCÉENS N°1 DU SPORT
112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67

COMMUNIQUÉS

Trésorerie principale de Sceaux

Aux guichets de la Trésorerie principale 130, rue Houdan (Tél. 661.15.80 et 16.81), vous pouvez :

● **Souscrire** à toutes les émissions de valeurs d'État (Bons du Trésor, emprunts), d'emprunts nationaux, des PTT, de la Caisse Nationale de l'Énergie, de l'Électricité, du Gaz et des Charbonnages de France, de la Caisse Nationale des Télécommunications, des Sociétés de Financement des Télécommunications (CODETEL, CREDITEL, FINEXTEL), de la Banque Française du Commerce Extérieur, de la Banque Européenne d'Investissement, de la Caisse Centrale de Crédit Coopératif, de la RATP, de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales (CAECL), des « Villes de France », de la Caisse Nationale des Autoroutes, de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, de la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier, Commercial et Industriel, de la Compagnie Générale Maritime, de la Compagnie Nationale du Rhône, d'Air France, de la SNCF, du Crédit Foncier de France, du Crédit National.

● **Encaisser** sans frais les intérêts de ces titres et le montant des capitaux remboursables.

● **Effectuer** toutes les opérations de gestion (mobilisation de Bons du Trésor, échanges, conversions, recoupponnements, etc...) et de bourse (achats, ventes, arbitrages) concernant des valeurs.

● **Contracter** auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance, dans les conditions les plus avantageuses, une assurance-vie, décès, dotale, une assurance mixte SICAV ou une rente viagère immédiate ou différée.

● **Demander** :

- l'ouverture sans frais d'un compte de dépôts à vue qui permet d'effectuer la plupart des opérations de banque (paiement par chèques, encaissement et domiciliation d'effets de commerce, domiciliation des quittances de consommation de gaz et d'électricité et des taxes et redevances téléphoniques) et, en voyage, de vous procurer de l'argent liquide aux guichets de l'un des 4 500 comptables du Trésor.
- l'ouverture d'un compte de dépôts à terme à un mois, trois mois ou six mois, productif d'intérêts.

Un avantage supplémentaire : COMPTAVIE, la nouvelle formule d'assurance-vie réservée aux titulaires de comptes de dépôts.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Trésorier principal
M.-J. GUIGNY

La première exposition sur « L'histoire de la pépinière en Ile-de-France » dans le Parc des pépinières Croux

Pour le 300^e anniversaire de leurs pépinières, M. et Mme Croux ont organisé, au mois d'octobre dernier, dans leur beau domaine du Val d'Aulnay, une exposition sur l'histoire et les divers aspects de leur métier « méconnu ».

Il semble, en effet, que ce soit la première exposition sur ce thème ; aussi craignit-on, d'abord, de n'avoir pas assez de documents. Il s'en trouva trop. Force fut de restreindre le cadre géographique au Paris de la Rive gauche et à notre banlieue sud, et de limiter les incursions historiques dans le haut passé. Et c'est ainsi que furent réunis les 250 numéros du catalogue : reproductions tirées de manuscrits, livres anciens, livres modernes, peintures, gravures, cartes, plans, documents les plus divers et les plus précieux provenant de collections publiques ou privées, mais aussi objets, outils, machines, costumes, traditions populaires, pour finir par de savants graphiques et des présentations didactiques illustrant les recherches d'aujourd'hui. Travail considérable dont nous devons remercier chaleureusement l'équipe qui l'a assumé, et particulièrement Odette Croux qui l'a conçu et Catherine Pastré, auteur du catalogue.

Découverte, aussi, pour beaucoup de visiteurs, ce métier dont l'origine remonte à la fable, dont le présent est une science difficile mais qui n'a pas perdu, pour autant, ses gestes millénaires. Et c'est par l'évocation du plus spécifique que s'ouvrait l'exposition avec la reproduction d'une belle miniature : la déesse Isis inventant la greffe. On la retrouvait encore plusieurs fois, cette greffe, hantant peintres et dessinateurs, et tout à la fin de l'exposition, au milieu des techniques les plus avancées, sur un panneau didactique réalisé par la Maison Deyrolle : pérennité admirable et leçon de sagesse.

Une place à part revient à l'ordre des Char treux, installé d'abord à Gentilly par Saint-Louis, et qui fut, plus que les autres à l'origine des pépinières. L'ouverture sur le monde, le

développement des sciences, l'édification des grosses fortunes, la vie de cour et de luxe, enfin le goût et la personnalité du roi Louis XIV créent la mode des parcs et jardins : il faut des arbres pour les peupler. C'est la grande époque de la pépinière des Char treux. Il en reste un souvenir, le jardin fruitier du Luxembourg. A travers l'histoire des pépinières royales, impériales, privées, c'est tout le peuplement de notre banlieue qui apparaissait. Que de châteaux, que de beaux parcs, que de jardins ! Mentionnons seulement trois magnifiques plans (Sceaux, Châtenay, Aulnay) provenant du fonds du Duc de Penthièvre, qui sortent pour la première fois des Archives nationales.

Quelques vitrines étaient consacrées à la science des arbres du XVII^e au XIX^e siècle. Pour ce qui est des recherches contemporaines, un montage audio-visuel dû à Pierre Lemâtre, de l'École nationale d'Horticulture, nous initiait à la multiplication et à la croissance des végétaux. L'exposition s'achevait par une partie ethnographique très riche qui mériterait à elle seule un long développement. Saint Fiacre y était évoqué, bien sûr, pour notre plaisir et celui des jardiniers, et une belle collection de leurs outils anciens, à faire l'envie des musées de folklore, y était également présentée.

Tout à la fin, très discrètement, sur le mur du fond, un dernier panneau : la liste de ceux qui, de 1679 à 1980 et de père en fils, dirigèrent les pépinières Croux. Et c'est par ce bel exemple de tradition familiale et encore une fois de sagesse que nous voulons terminer.

Ajoutons seulement qu'après avoir été inaugurée de façon prestigieuse par M. Jean Favier, Directeur général des Archives de France, l'exposition a connu le succès qu'elle méritait : près de cinq mille visiteurs dont de nombreuses personnalités françaises et étrangères. Le label de l'Année du Patrimoine lui a été décerné.

Colette MEUVRET

Archiviste paléographe
Conservateur honoraire de la bibliothèque
de l'École nationale des langues orientales

Collège Universitaire Fontenaisien (Antenne de Sceaux)

Après les fêtes de fin d'année, l'antenne a repris son activité le 15 janvier. M. Jacques FONTAINE, professeur à l'Université de Paris IV, auteur de nombreux ouvrages, dont « L'Art préroman hispanique », a fait découvrir à un auditoire nombreux et attentif l'art mozarabe, cet art chrétien né pendant l'occupation arabe de la péninsule ibérique.

L'érudition du conférencier, la clarté de son exposé, la beauté des images projetées inciteront nombre de Scéens à prendre la route pour redécouvrir ces chefs-d'œuvre sur le terrain.

Marc BALDENSPERGER

RAPPEL : les adhésions au Collège sont reçues à l'ancienne Mairie 68, rue Houdan, les jours de conférence à partir de 14 h 30.

GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

J. DAUPHIN ANCIEN CABINET DECQ

GÉRANCE D'APPARTEMENTS
ET D'IMMEUBLES

locations

toutes transactions

AGENT IMMOBILIER FNAIM

145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +

COMMUNIQUÉS

Piscine des Blagis

Natation pour les 3 à 5 ans

Des cours sont organisés par les maîtres-nageurs de la Piscine **le samedi de 12 à 13 heures.**

Sous forme de jeux et d'évolutions, les enfants découvrent, explorent, subissent l'eau. De petits terriens, ils deviennent tout naturellement des êtres aquatiques.

Il est aisé de comprendre combien il est important d'offrir à l'enfant de 3 à 5 ans la possibilité de pratiquer cette activité : comme à d'autres, c'est l'occasion de lui présenter un milieu nouveau, donc un moyen supplémentaire d'éveil.

Kermesse nautique, le samedi 7 mars

Samedi 7 mars 1981, de 15 h à 17 h 30, un rendez-vous à ne pas manquer !

Tous les enfants, filles et garçons, **nés en 1965 et après, sachant nager**, peuvent y participer.

Il y aura au programme des relais, des courses attractives, et les traditionnelles « *chasse au canard* » et « *pêche à la carpe* ».

Nous avons aussi réservé une course (50 m) pour les conseillers municipaux de Sceaux et Bourg-la-Reine. Les « *grands* » aussi peuvent s'amuser !

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 2^e trimestre 1981 devront se faire recenser entre le 2 mars et le 30 avril 1981.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

Coordination des services sociaux

Mme GIRAUD, assistante sociale polyvalente de secteur de la Caisse d'Allocations Familiales, a pris ses fonctions sur le secteur des Blagis ; celui-ci est délimité par la rue Léon-Blum, la rue des Aulnes, la rue de la Marne et les voies communes avec Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Bagneux.

La permanence de Mme GIRAUD a lieu le jeudi, de 9 à 12 h, au Centre socio-culturel 2, rue du Docteur-Roux, Tél. 660 51 18.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de coordination des services sociaux : Mairie 122, rue Houdan - Tél. 660 12-52.

Campagne nationale en faveur des femmes seules

Près de cinq millions de Françaises vivent actuellement seules sans l'avoir choisi.

Ces femmes qui sont veuves, divorcées, abandonnées ou mères célibataires sont la plupart du temps dans des situations psychologiques très difficiles et connaissent mal leurs droits.

C'est la raison pour laquelle Mme Monique Pelletier, Ministre délégué à la famille et à la condition féminine, a lancé une campagne à leur intention.

Cette campagne vise à sensibiliser l'opinion aux problèmes des femmes seules, et doit les informer de leurs droits et des diverses mesures leur permettant de mieux faire face à leurs difficultés.

Elle est décentralisée à travers :

- les mairies ;
- les Centres d'Information Féminins et Familiaux ;
- la déléguée à la condition féminine.

Des dépliants « *Aides et prestations* » et des fiches techniques :

- en cas de divorce,
- vous êtes mère célibataire,
- en cas de veuvage,
- vous êtes veuve,
- en cas d'abandon,
- vous voulez travailler,

ont été préparés. Ils sont disponibles dans le hall de la Mairie.

Le Centre d'Information Féminin (Préfecture des Hauts-de-Seine 92000 NANTERRE - Tél. : 725 95 00, poste 5582) est à la disposition du public afin de fournir tous renseignements concernant la vie sociale, juridique, professionnelle, administrative et pratique, tous les jours de 9 à 17 heures.

Permanence des affaires sociales pour le troisième âge à la mairie

La permanence concernant les affaires sociales du troisième âge est assurée par **M^{me} STREIT, Conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 14 h 30 à 17 h à la Mairie.**

La permanence du mercredi 18 mars est, exceptionnellement, reportée au vendredi 20 mars.

Elections présidentielles

Inscriptions tardives sur les listes électorales

En application des articles L. 30 et suivants du Code électoral, certaines catégories de citoyens peuvent se faire inscrire sur les listes électorales en dehors de la période de révision annuelle.

Il s'agit :

- des fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après le 31 décembre 1980, ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux à la date de mutation ou de mise à la retraite ;
- des militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations légales d'activité après le 31 décembre 1980, ainsi que ceux ayant changé de domicile lors de leur retour à la vie civile ;
- des Français et Françaises qui auront atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 25 avril 1981.

Les demandes d'inscription doivent être déposées à la Mairie au plus tard le 16 avril 1981, accompagnées des justifications nécessaires.

Vote par procuration

Les électrices et les électeurs qui, pour des raisons de santé, de famille ou du fait de leurs occupations professionnelles, seront absents de la commune dans laquelle ils doivent participer au scrutin, ou ne peuvent se rendre à leur bureau de vote les 26 avril et 10 mai 1981, peuvent demander à bénéficier de la procédure de vote par procuration.

Ils doivent effectuer leurs démarches aux adresses suivantes :

- Commissariat de Police : 122, rue Houdan ;
- Brigade de Gendarmerie : 4, rue du Maréchal-Joffre.

Les procurations seront également établies au Tribunal d'Instance d'Antony, place Auguste-Mounié, notamment lorsqu'il s'agira de cas litigieux.

Il est recommandé aux personnes appartenant aux catégories d'électeurs pouvant bénéficier du vote par procuration et qui, dès à présent, peuvent apporter la preuve que leurs occupations professionnelles ou leur état de santé les empêcheront d'être présents à leur bureau de vote aux dates précitées, de saisir de leur demande, sans plus tarder, les autorités compétentes.

**POMPES FUNEBRES
GENERALES**



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

ambulances ☎ 631.69.22
Santé - Confort - Service
NUIT et JOUR
Vente et location
de cannes et béquilles • Matériel médical
Service municipal - Toutes distances
175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

petites annonces

OFFRE D'EMPLOI

Cherche dame de compagnie (logée, nourrie + salaire) pour dame âgée habitant appartement confortable à Sceaux. Tél. 702.85.57.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme, 25 ans, 2 ans expérience enseignement supérieur Anglais, cherche emploi dans agence de voyage ou enseignement ; donnerait aussi cours particuliers. Tél. 702.50.32.

Jeune femme aide-comptable, recherche stage non rémunéré pour formation pratique dans cabinet expert-comptable à Sceaux ou proches environs. Tél. 350.62.73, après 19 h.

Handicapée taperait thèses, mémoires, manuscrits. Correction éventuelle de fautes d'orthographe et de français. Frappe également en Anglais et en Italien. Tél. 585.24.98, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Pâtissier qualifié, 34 ans, cherche place stable à Sceaux ou environs. Tél. 662.47.98 ou 657.30.56 (heures des repas).

Garde-malade, expérience hospitalière, sérieux, cherche emploi jour-nuit. Tél. 660.03.17.

Jeune femme ferait tous travaux de dactylographie à domicile. Tél. 661.23.81 le soir.

COURS PARTICULIERS

Professeur de Français donne cours de la 6^e à la 3^e. Tél. 920.01.34.

Professeur d'Anglais-Français donnerait cours particuliers tous niveaux. Tél. 702.93.54.

IMMOBILIER

Urgent, cause départ, à louer appartement 3 pièces 1/2 (séjour double + 2 chambres) à Fontenay-aux-Roses, près centre (ensoleillé, moquette, cuisine aménagée). Tél. 702.02.45 ou 350.67.48, après 19 h.

Particulier cherche à louer pavillon 7 pièces à Sceaux ou proches environs, calme. Tél. 702-85-24.

A vendre terrain à bâtir, 2 059 m² dans village 600 habitants, calme, promenade, pêche, 12 km sud Bourges (Cher). Prix intéressant : 100 F m². Tél. 661.25.35, le soir.

Étudiant en 4^e année de pharmacie, préparant internat, 23 ans, garderait en août maison avec jardin, références. Tél. 666.06.70.

VENTES

A vendre Krokus 66 color, tous formats jusqu'au 6 x 6, jamais servi. Emballage d'origine, vendu sans objectif. Prix : 450 F. Tél. 660.03.17.

A vendre superbe manteau en mouton doré jamais porté, taille 40 ; valeur 3 000 F, vendu 1 500 F. Tél. 661.02.17, après 18 h.

A vendre Ford Escort. Tél. 661.06.32, le soir de préférence.

A vendre flûte traversière d'occasion. Tél. 702.93.54.

A vendre, petite machine à laver Calor ; canapé Crapeud velours bleu (neuf) ; escabeau 4 marches duralumin ; radiateur électrique (neuf) ; yaourtière électrique ; bicyclette pliante dame Peugeot ; table à jeu ; le tout parfait état, moitié de sa valeur. Tél. 350.49.52.

A vendre sèche-linge électrique mural « Halvitalia ». 300 F. Tél. 702.49.87, le soir.

DIVERS

Recherchons couple pour gardiennage pavillon à Sceaux au mois d'août. Tél. 661.65.24.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



BOURG-LA-REINE Métro

Beau séjour, balcon Sud, avec vue panoramique splendide, 3 chambres, entrée, cuisine, salle de bains bien carrelée avec fenêtre, immeuble récent très calme sur jardins. Box possible. 420 000 F.

SCEAUX-ROBINSON Métro

Très bel appartement 115 m² + terrasse 100 m² ouvrant sur magnifique living 38 m² + 3 grandes chambres, salle de bains double lavabo, fenêtre + salle d'eau, cuisine équipée, dressing, placards, chauffage central radiateurs. Petit immeuble récent avec jardins, ascenseur, garage inclus. 765 000 F.

SCEAUX Château

Situation idéale près Parc de Sceaux, lycée Lakanal et métro, au calme sur jardins, beau séjour, 4 ch, entrée, cuisine carrelée, 2 salles de bains, placards, petit immeuble récent avec ascenseur. 720 000 F.

ANTONY

Maison Mansart 280 m² habitables avec piscine chauffée accessible de l'intérieur, barbecue. Rez-de-jardin : entrée, living 36 m² E/O sortant sur jardin par terrasse + salle à manger + bureau, cuisine aménagée. 1^{er} étage : 4 ch + salle de bains + salle d'eau - 2^e étage : 2 ch + 2 petites + 2 salles de bains. Sous-sol total. Chauffage mazout, garage. 1 400 000 F.

SCEAUX-ROBINSON Métro

Magnifique appartement living double 32 m² balcon Sud, grande entrée, 2 chambres, cuisine équipée, luxueuse salle de bains, roberie placard, chauffage central radiateurs avec sonde extérieure, immeuble 1972, ascenseur et interphone, jardins, parking inclus. 598 000 F.

ANTONY

Face Parc de Sceaux et métro, séjour Sud, entrée, 3 chambres dont 2 à l'ouest et une au Sud pouvant s'ajouter au séjour, cuisine, salle de bains, placards, parquet chêne, chauffage central radiateurs. Petit immeuble récent. 475 000 F.

BOURG-LA-REINE

Situation recherchée calme sur parc, beau pavillon récent, living double, balcon Sud, grande cuisine. 1^{er} ét. : 3 ch, salle de bains avec fenêtre, sous-sol complet 1 ch, garage, petit jardin. 735 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Maison 1972 « Ile-de-France » avec séjour marbre 100 m² ouvrant largement en plain-pied sur jardin Sud-Ouest, cheminée + mezzanine claire 50 m², cuisine équipée 20 m², office, chambre et lingerie. 1^{er} ét. : 4 ch, 2 luxueuses salles de bains. Vaste sous-sol, salle de jeux, garage 5 voitures. 2 000 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Luxeux petit immeuble 1976 pierre de taille résidentiel, calme, métro accessible, appartement 130 m² + 15 m² balcon, living 50 m² double orientation, 3 ch., 2 salles de bains, cuisine équipée, dressing, placards, chauffage central radiateurs, 2 box inclus. 1 270 000 F.

CHATENAY-MALABRY

Très résidentiel, belle villa moderne avec living 43 m², cheminée, plain-pied direct sur splendide jardin. Beaux arbres. Hall, grande cuisine équipée, lingerie, 5 chambres, 2 salles de bains + studette, garage 2 voitures. Chauffage central gaz, cave belle décoration sobre. 1 800 000 F.

Ets BESOMBES

votre concessionnaire RENAULT

7000 m² à votre service en plein cœur de Sceaux

présentation des nouveaux modèles

FUEGO RENAULT 18 DIESEL R 20 TX

«RENAULT : DES VÉHICULES ÉCONOMES DE NAISSANCE»

2, rue de Fontenay - Sceaux - Tél. 661.05.50

(près de la rue piétonnière)

VÉHICULES D'OCCASION GARANTIE OR - SERVICE APRÈS-VENTE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES - LOCATION SANS CHAUFFEUR

service de garde des médecins et pharmaciens

| DATES | MÉDECINS | PHARMACIENS |
|---|--|--|
| FÉVRIER Dimanche 22... | Dr BOUIN 101, rue Houdan 702 40 46 | Mme PHAN DUYEN 43, rue des Coudrais 702 40 44 |
| MARS Dimanche 1 ^{er} ... | Dr GALVIN 53, av. G.-Clemenceau..... 702 38 38 | Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins... 661 16 12 |
| Dimanche 8... | Dr LE VAN QUYEN Jacques 123-125, rue Houdan 350 07 74 | M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91 |
| Dimanche 15... | Dr MARTIN-THÉODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661 19 93 | M. LEBLANC 51, rue de Bagneux..... 661 10 59 |
| Dimanche 22... | Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins... 350 17 36 | Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc .. 350 03 00 |
| Dimanche 29... | Dr PERIE 31, rue des Pépinières..... 702 65 48 | Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97 |
| AVRIL Dimanche 5... | Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661 16 05 | Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661 00 62 |

Le Docteur Gilda ROMÉO, médecin généraliste, vous informe de l'ouverture de son cabinet au 18 bis, rue de Fontenay - Tél. 350 80 19.

En cas d'urgence

| | |
|--|--|
| POLICE-SECOURS | 17 350.27.02 350.27.03 |
| POMPIERS | 18 702.09.38 |
| CENTRE ANTI-POISONS | 205.63.29 |
| SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel) | |
| - Médecins urgences - AMU 92 .. | 701.09.09 (c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera) |
| - S.O.S. - Médecin | 603.77.44 |
| SERVICE D'URGENCE DENTAIRE | 776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures) |
| AMBULANCES NUIT ET JOUR | 631.69.22 (Service municipal) |
| GAZ (Service d'urgence) | 660.87.82 |
| ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence) | 677.47.00 |
| TAXI : | |
| - Bourg-la-Reine | 661.00.00 |
| - Montrouge | 656.94.00 |
| S.N.C.F. (Renseignements) | 261.50.50 |

**S
A
D**

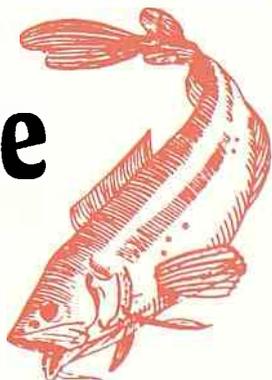


**L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE
DÉCORATEURS A.E.E.B.**

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques
tapisserie, tenture murale

**poissonnerie
AUBIN**



**17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX
tél. 350.08.24**

ENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets. CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 10, rue Michel Charaire

à Sceaux, du 1^{er} au 31 mars

1^{er} - Entre 13 h 30 et 17 h 30 : « A Sceaux, au fil des eaux », rallye pédestre organisé par « Sceaux-Accueil ». Renseignements à la MJC, 21, rue des Écoles - Tél. 350.05.96.

1^{er} - 17 h 15, à l'ancienne Mairie de Sceaux (68, rue Houdan) : Récital de piano de Brigitte Engerer, organisé par Les Amis du Conservatoire de Bourglala-Reine/Sceaux. Renseignements auprès de Mme Friberg - Tél. 665.34.30.

4 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) : « Les aventures époustouflantes de Tom et Jerry ».

4 - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le seigneur des Anneaux », film de Bakshi.

4 - 20 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « De l'autre côté du miroir », création théâtrale d'après Lewis Carroll.

5 - 15 h, aux Baraquements (95, rue Houdan) : « Des cordes sous les doigts », conférence de Michelle Roustan, musicologue, organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien (Antenne de Sceaux).

6 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le deuil sied à Electre », pièce de théâtre de Stuard Seide.

7 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Le deuil sied à Electre », pièce de théâtre de Stuard Seide.

9 - 20 h 45, à l'Ancienne Mairie (68, rue Houdan) : « Agrométéorologie et production alimentaire mondiale », conférence de Norbert Gerbier (ingénieur en chef de la Météorologie, Président de la commission mondiale d'agrométéorologie), organisée par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaire (SIEP).

9 - 14 h à la MJC de Sceaux (21, rue des Écoles) : « Le train d'Arnoux dans Sceaux », causerie avec projection de M. Schulz, des « Amis de Sceaux »

10 - 20 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « De l'autre côté du miroir », création théâtrale d'après Lewis Carroll.

10 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « La constante », film de Zanussi.

11 - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Les Aventures fantastiques », film de Karl Zeman.

11 - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel », film de J. Schmidt.

11 - 20 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « De l'autre côté du miroir », création théâtrale d'après Lewis Carroll.

12 - 21 h, au cinéma Trianon (3 bis, rue Marguerite-Renaudin) : l'association « Connaissance du Monde » présente « Splendeur des cimes » par Maurice Baquet.

13 - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : Willem Breuker Kollektief (Jazz rock).

14 - A partir de 14 h, au Centre socio-culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : tournoi de ping-pong ; inscriptions dès maintenant. Tél. 660.51.18.

14 - 17 h 30 et 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : le trio Risler (piano, violon, violoncelle), concerts organisés par les « Samedis musicaux de Sceaux ».

17 - 20 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « De l'autre côté du miroir », création théâtrale d'après Lewis Carroll.

19 - 14 h, à la MJC 21, rue des Écoles : conférence de M. Pactet, professeur de droit, doyen honoraire de la Faculté de Sceaux, sur « Le rôle du Président de la République : ce qu'en dit la Constitution et comment il a été vécu », organisée par l'UFCS.

19 - 15 h, aux Baraquements (95, rue Houdan) : « Y a-t-il des erreurs judiciaires ? », conférence d'André Bonnefoy, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien (Antenne de Sceaux).

Du 21 au 29, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : 3^e festival international de films de femmes (20 longs métrages et 10 courts métrages).

22 - De 8 h à 13 h, dans les rues du centre de la ville, le Parc de Sceaux et le Jardin de la Ménagerie : 6^e Cross de la Ville de Sceaux, organisé, sous le patronage de la Municipalité, par le Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports.

Du 23 au 28, à la MJC de Sceaux (21, rue des Écoles) : « Rencontres autour de la musique » (auditions instrumentales, projection de films musicaux).

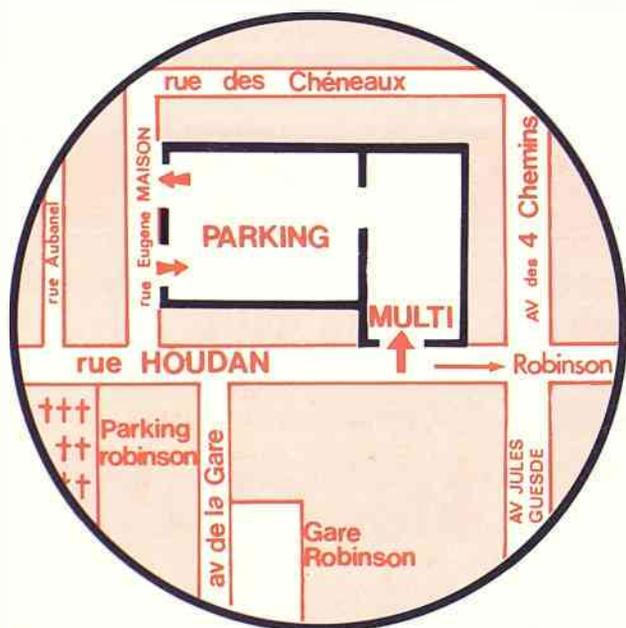
28 et 29, au Centre socio-culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : week-end de tissage (initiation et perfectionnement) ; inscriptions et renseignements au Centre - Tél. 660.51.18.

Exposition

● Du 28 février au 14 mars, à la MJC de Sceaux : exposition de « Laques » de Gérard Masson.

vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**